

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

-----  
SERVICE DES FORÊTS

-----  
INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

R É G I O N Î L E - D E - F R A N C E

-----  
Résultats du premier inventaire forestier

TOME I

1978 et 1979

**Synthèse des résultats des deux premiers Inventaires  
forestiers réalisés en 1978 en Seine-et-Marne et en 1979 pour  
l'Île-de-France-Ouest**

Documents rédigés en novembre 1980 pour la Seine-et-Marne et août 1981 pour l'Île-de-France Ouest. Synthèse réalisée en février 2012 par Jean-François Gonzalez, ingénieur en agriculture et environnement, en poste au service régional de l'information statistique et économique de la Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt d'Île-de-France.

# TABLE DES MATIERES

<b>I - APERÇU D'ENSEMBLE DE LA RÉGION ÎLE-DE-France .....</b>	<b>4</b>	
1 - <u>ASPECT GÉNÉRAL ET SITUATION</u> .....	4	
2 - <u>MILIEU HUMAIN</u> .....	5	
3 - <u>MILIEU NATUREL</u> .....	6	
3.1 - <u>Topographie</u> .....	6	
3.2 - <u>Géologie</u> .....	6	
3.3 - <u>Pédologie</u> .....	7	
3.4 - <u>Climat</u> .....	7	
3.5 - <u>Hydrographie</u> .....	8	
4 - <u>MILIEU FORESTIER</u> .....	8	
4.1 - <u>Généralités</u> .....	8	
4.2 - <u>Régions forestières</u> .....	10	
4.3 - <u>Types de peuplement</u> .....	22	
5 - <u>ASPECTS DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE</u> .....	26	
5.1 - <u>Les plans simples de gestion</u> .....	26	
5.2 - <u>Production des exploitations forestières franciliennes</u> .....	26	
5.3 - <u>Production des scieries d'Île-de-France</u> .....	27	
<b>II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE .....</b>	<b>28</b>	
<b>III - RESULTATS PRINCIPAUX DE L'INVENTAIRE.....</b>	<b>29</b>	
- <u>Terminologie</u> -		
Tableau 1	Répartition du territoire selon l'utilisation du sol .....	33
Tableau 2	Répartition du territoire suivant l'utilisation du sol et la catégorie de propriété .....	34
Tableau 3	Surface totale, surface boisée et taux de boisement des régions forestières .....	35
Tableau 4	Landes et friches - Surface par région forestière.....	36
Tableau 5-6	Volumes et accroissements totaux par essence .....	37
<u>Inventaire des formations boisées de production</u>		
Tableau 7	Surface, en hectare, par essence prépondérante et région forestière.....	38
Tableau 7.1	Surface, en hectare, par essence prépondérante des taillis de mélange futaie-taillis et par région forestière .....	42
Tableau 8	Surface des boisements, des reboisements et des conversions feuillues par région forestière.....	43
Tableau 8.1	Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et les reboisements par région forestière .....	44
Tableau 9	Surface par structure élémentaire, catégorie de propriété et essence prépondérante .....	45
Tableau 10	Volume de la futaie et du taillis par essence et par catégorie de propriété .....	46
Tableau 10(T)	Volume des seuls brins du taillis par essence et par catégorie de propriété.....	47
Tableau 11	Accroissement courant sur écorce de la futaie et du taillis par essence et par catégorie de propriété.....	48
Tableau 11(T)	Accroissement courant sur écorce des seuls brins du taillis par essence et par catégorie de propriété.....	49

Tableau 11.1	Recrutement annuel moyen de la futaie et du taillis par essence et par catégorie de propriété .....	50
Tableau 11.1(T)	Recrutement annuel moyen des seuls brins du taillis par essence et par catégorie de propriété .....	51
Tableau 12	Surface des peuplements par région forestière et par type de peuplement .....	52
Tableau 12.1	Volume et accroissement des peuplements par région forestière et par type de peuplement .....	53
Tableau 13	Accroissement courant, recrutement et production brute annuelle moyenne par type de peuplement .....	56
Tableau 14	Répartition des volumes des feuillus et des conifères par catégorie d'utilisation et catégorie de dimension.....	57
Tableau 15	Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement.....	58
Tableau 15.1	Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement.....	59
Tableau 16	Surface des peuplements selon la densité du couvert .....	60
Tableau 17	Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare .....	61
<u>Inventaire des peupleraies</u>		
Tableau 18.1	Peupleraies - Surface, volume et accroissement moyen par classe d'âge de plantation .....	62
Tableau 18.2	Peupleraies - Volume, accroissement moyen et densité des peupliers à l'hectare.....	63
Tableau 19.1	Peupleraies - Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation - Clone : Robusta.....	64
Tableau 19.2	Peupleraies - Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation - Clone : I 214 .....	65
Tableau 19.3	Peupleraies - Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation - Autres clones .....	66
<u>Inventaire des formations arborées</u>		
Tableau 20	Formations arborées - Arbres épars dans les landes et dans les terrains agricoles - Nombre d'arbres et volume par essence.....	67
Tableau 21	Formations arborées - Haies - Nombre d'arbres et volume par essence.....	68
Tableau 22	Formations arborées - Alignements - Nombre d'arbres et volume par essence.....	69

#### **IV - ANALYSE DES RESULTATS ..... 70**

##### **1 - UTILISATION DU SOL ..... 70**

##### **2 - CONSTITUTION DE LA FORET ..... 71**

###### **2.1 - Essences prépondérantes..... 71**

###### **2.2 - Types de peuplement ..... 72**

###### **2.3 - Structures élémentaires ..... 72**

##### **3 - VOLUMES, ACCROISSEMENTS, PRODUCTIONS, RECOLTE..... 74**

###### **3.1 - Volumes, accroissements, productions..... 74**

###### **3.2 - Récolte ..... 75**

#### **V - PRECISION DES RESULTATS..... 76**

Pour l'inventaire des ressources forestières, la région Île-de-France a été divisée en 2 blocs étudiés séparément :

- ❖ la Seine-et-Marne (77), correspondant à l'Île-de-France Est, département inventorié en 1978,
- ❖ l'ensemble des autres départements créés par la loi du 10 juillet 1964 qui remplace les anciens départements de la Seine (75) et de la Seine-et-Oise (78) en 7 nouveaux départements que sont Paris (75), la Proche-Couronne avec les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ainsi que les Yvelines (78) à l'Ouest, l'Essonne (91) au Sud et enfin le Val-d'Oise au Nord-ouest. Cet ensemble est dénommé l'Île-de-France Ouest.

## I - APERÇU D'ENSEMBLE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

### 1 - ASPECT GÉNÉRAL ET SITUATION

La région francilienne s'apparente à un trapèze légèrement incliné vers l'Est-sud-est d'une hauteur de 110 km et d'une largeur maximale de 160 km, la grande base se situant au Nord et la petite base au Sud.

Elle est entourée de 5 régions et de 8 départements qui sont, en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre :

- ❖ au Nord, la Picardie, avec l'OISE (60) et l' AISNE (02),
- ❖ à l'Est, la Champagne-Ardenne, avec la MARNE (51) et l'AUBE (10),
- ❖ au Sud-est, la Bourgogne, avec l'YONNE (89),
- ❖ au Sud-ouest, la région Centre, avec le LOIRET (45) et l'EURE-ET-LOIR (28),
- ❖ au Nord-ouest, la Haute-Normandie, avec le département de l'EURE (27).

L'Île-de-France est composée de 8 départements qui sont :

- ❖ PARIS (75), anciennement la SEINE, capitale de la France,
- ❖ les HAUTS-DE-SEINE (92) à l'Ouest, la SEINE-SAINT-DENIS (93) au Nord-est et le VAL-DE-MARNE (94) au Sud-est qui forment la Petite-Couronne de Paris,
- ❖ la SEINE-ET-MARNE (77) à l'Est, les YVELINES (78) à l'Ouest, l'ESSONNE (91) au Sud et le VAL-D'OISE (95) au Nord-ouest qui constituent la Grande-Couronne de Paris.

Les surfaces des départements et de la région sont les suivantes :

❖ Paris	10 516 ha
❖ Hauts-de-Seine	17 575 ha
❖ Seine-Saint-Denis	23 590 ha
❖ Val-de-Marne	24 580 ha
❖ Seine-et-Marne	592 817 ha
❖ Essonne	181 504 ha
❖ Yvelines	230 693 ha
❖ Val-d'Oise	125 267 ha

Soit un total de 1 206 542 ha pour l'Île-de-France et 613 725 ha pour la partie Ouest de la région, c'est-à-dire une surface équivalente à celle de la Seine-et-Marne.

## 2 - MILIEU HUMAIN

D'après le dernier recensement général de 1975, la population par département et la densité de population par département sont les suivantes :

❖ Paris	2 299 830 hab.	21 870 hab./km <sup>2</sup>
❖ Hauts-de-Seine	1 438 930 hab.	8 187 hab./km <sup>2</sup>
❖ Seine-Saint-Denis	1 322 127 hab.	5 605 hab./km <sup>2</sup>
❖ Val-de-Marne	1 215 674 hab.	4 946 hab./km <sup>2</sup>
❖ Seine-et-Marne	755 762 hab.	127 hab./km <sup>2</sup>
❖ Essonne	923 061 hab.	508 hab./km <sup>2</sup>
❖ Yvelines	1 082 255 hab.	469 hab./km <sup>2</sup>
❖ Val-d'Oise	840 885 hab.	671 hab./km <sup>2</sup>

Soit un total de 9 878 524 habitants et une densité moyenne de 819 hab./km<sup>2</sup> pour l'ensemble de la région. La densité de population est environ 9 fois supérieure à la densité moyenne de la France (95 hab./km<sup>2</sup>).

La seule Île-de-France-Ouest totalise une population de 9 122 762 habitants donnant une densité de 1 486 hab./km<sup>2</sup>, 16 fois supérieure à la moyenne nationale.

Depuis le recensement de 1968, la population de l'Essonne s'est accru de 37 %, celle des Yvelines de 26,7 %, celle de la Seine-et-Marne de 25 % et celle du Val-d'Oise de 21,3 %. Essonne, Yvelines et Seine-et-Marne sont les trois premiers départements français à enregistrer de telles hausses. Dans le même laps de temps, Paris a perdu 11,2 % de sa population et les Hauts-de-Seine, 1,6 %. Globalement, la population de l'Île-de-France Ouest n'a augmenté que de 5,5 %, taux légèrement inférieur à la moyenne nationale qui est de 5,8 %.

En Seine-et-Marne, le rythme d'accroissement annuel est passé de 0,3 % au début du siècle à plus de 3 % au cours de la dernière décennie.

La population de la Seine-et-Marne a doublé depuis 1926, alors que celle de l'Île-de-France-Ouest a plus que triplé en un siècle. Cette dernière représente 17,40 % de la population française, réunie sur seulement 1,12 % du territoire. La ville de Paris, à elle seule, englobe 4,4 % de la population totale sur 0,02 % du territoire. Presque un Français sur cinq habite la région francilienne.

Il s'agit d'une population essentiellement urbaine :

- ❖ 15,70 % résident dans 893 communes rurales,
- ❖ 84,30 % résident dans 385 agglomérations de plus de 2000 habitants.

La population rurale ne dépasse pas le taux de 12 % dans les départements de l'Île-de-France-Ouest, mais elle est encore de 32,3 % en Seine-et-Marne et représentait 40 % de la population en 1962. Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis n'ont qu'une seule commune rurale.

Malgré la proximité de Paris, la Seine-et-Marne était restée très rurale pendant des siècles. Il n'en est plus de même aujourd'hui : un développement rapide de l'urbanisation et de l'industrialisation a marqué ces dernières années et a amené, conjointement à l'exode rural et à l'explosion de la région parisienne, toute une nouvelle population urbaine à se fixer dans le département, principalement dans sa partie Ouest. C'est ainsi, par exemple, que l'arrondissement de Melun a enregistré un accroissement de 32 % de sa population entre 1968 et 1975.

En Seine-et-Marne, sur le plan économique, l'agriculture occupe une place de choix due à la richesse du sol, constitué de limons très riches, permettant une production céréalière et betteravière très importante : le département se situe au niveau national parmi les cinq premiers producteurs de betterave.

Les productions végétales représentent plus de 80 % du produit agricole final, auquel les céréales contribuent pour 50 % et les cultures florales intensives, qui se sont beaucoup développées, pour près de 20 %. L'élevage (20 % du produit agricole final) est, lui, en nette régression.

### 3 - MILIEU NATUREL

#### 3.1 - Topographie

L'Île-de-France est toute entière située dans le centre du vaste bassin parisien. C'est une région de plateaux qui convergent vers la Seine, également entrecoupés de plusieurs cours d'eau, tous affluents directs ou indirects de la Seine :

- ❖ en rive droite, l'Yerres, la Marne, l'Oise, le Petit et le Grand Morin,
- ❖ en rive gauche, l'Yonne, le Loing, l'Essonne, les rus des Yvelines et la Vaucouleurs.

Les points culminants sont :

- ❖ 215 m à Verdelot, commune à l'est de la Seine-et-Marne,
- ❖ 210 m en forêt de Carnelle, dans le Val-d'Oise,
- ❖ 177 m dans le bois de Verrières, près de Massy-Palaiseau,
- ❖ 162 m au Mont Valérien, dans les Hauts-de-Seine,
- ❖ 118m à Chennevières-sur-Marne,

Le point le plus bas est situé à 25 m, en aval de la Seine à La Roche-Guyon.

La topographie est peu accidentée, on distingue trois types de relief :

- ❖ des plateaux à peu près horizontaux ou légèrement inclinés vers la Seine, correspondants à des couches géologiques résistantes. Le plateau briard entre Seine et Marne est le plus important de la région,
- ❖ des vallées dont la profondeur peut atteindre ou dépasser 100m,
- ❖ des buttes et collines, témoins des plateaux travaillés par l'érosion.

#### 3.2 - Géologie

La région francilienne, contenue dans le vaste bassin parisien, en possède la structure géologique. Elle se caractérise par un empilement de couches stratifiées, plus ou moins épaisses, tantôt dures et d'origine calcaire, tantôt tendres à base d'argile ou de sable. Par ordre d'ancienneté décroissante, nous trouvons :

- ❖ la craie sénonienne, formée au Crétacé supérieur à l'ère secondaire. C'est la couche la plus ancienne qui constitue le soubassement général du bassin parisien. Elle affleure peu dans la région, exceptée sur les plateaux du Val-d'Oise, recouverts de riches limons. On la retrouve dans quelques fonds de vallées à l'Ouest (pays de Thelles et des Yvelines) ou bien en surface dans le Sud-est de la Brie et sur une plus grande étendue en Champagne crayeuse.
- ❖ Le calcaire de Saint-Ouen est un calcaire grossier, datant du Lutétien au début du tertiaire. Cette couche géologique est omniprésente dans le Nord de la région et constitue le sous-sol des régions forestières du Tardenois, de la Vieille-France, du Nord du pays des Yvelines et parfois le long de la Seine en aval de Paris
- ❖ Le calcaire lacustre de Champigny, formé au Ludien, du tertiaire inférieur. C'est également une couche calcaire peu représentée, que l'on retrouve seulement dans les régions de Provins et de Brie-Comte-Robert en limite avec le Val-de-Marne et l'Essonne, ainsi que sur les flancs de quelques vallées.
- ❖ La meulière de Brie, de l'époque du Sannoisien. C'est encore une strate calcaire, omniprésente dans toute la Brie en Seine-et-Marne jusqu'à Fontainebleau, également dans l'Essonne, le Val-de-Marne et dans les Yvelines où le calcaire de Brie alterne avec des marnes vertes et gypseuses..
- ❖ Les sables de Fontainebleau et molasses du Gâtinais, datant du Stampien. Ce sont des sables blancs quartzueux qui recouvrent toute la région de Fontainebleau, mais aussi, une grande partie de l'Essonne et la majorité du pays des Yvelines, avec des incursions jusque dans le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Les molasses couvrent la partie Est du Gâtinais.
- ❖ Le calcaire de Beauce, formé au tertiaire supérieur, à l'époque de l'Aquitaniens. Cette couche est présente uniquement dans le Sud de la région, en continuité avec la Beauce de

la région Centre. Il constitue les franges Sud des départements des Yvelines, de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.

- ❖ Les alluvions récentes de l'ère quaternaire. Ce sont des dépôts récents accumulés dans toutes les vallées d'Île-de-France et sur les flancs de ces vallées aux vastes méandres, qu'il s'agisse de la Seine, de la Marne, de l'Oise ou d'autres cours d'eau comme l'Ourcq, les Petit et Grand Morin, . . . Ces formations géologiques meubles et riches de limons sont la providence des maraîchers.

### 3.3 - Pédologie

On peut distinguer, en fonction de la diversité des couches géologique, les types de sol suivant :

- ❖ Des rendzines et autres sols rendziniformes développés sur la craie et sur les flancs des vallées du Val-d'Oise et du Nord des Yvelines. Ils sont également présents en Champagne crayeuse et en Brie champenoise.
- ❖ Les dérivés de roches calcaires qui ont donné naissance à des sols bruns calcaire, à des sols bruns lessivés sur limon ou à des sols bruns forestiers. Ces sols dominent dans toute la Seine-et-Marne (Brie, Gâtinais Est, Vieille France), ainsi que la frange beaucienne.
- ❖ Les sols dérivés de roches sédimentaires meubles qui donnent naissance à des sols dérivés podzoliques ou même à des podzols. Ces sols sont présents sur les sables de Fontainebleau, en Yvelines, en Essonne, en pays de Fontainebleau et en Gâtinais Ouest.
- ❖ Les sols alluviaux situés dans toutes les vallées à la suite des dépôts des limons éoliens ou des limons charriés.

### 3.4 - Climat

Dans l'ensemble le climat est tempéré, sans longue période de froid, ni de sécheresse. L'Île-de-France est soumise à l'affrontement des influences océanique et continentale, notamment à l'Est de la Seine-et-Marne. C'est un climat de transition sans excès, avec des variations fréquentes et une prédominance du caractère atlantique.

Les températures moyennes annuelles sont de 10 à 11°C, avec un minimum en décembre et janvier voisin de 3°C et un maximum en juillet-août compris entre 18 et 21°C.

La hauteur moyenne annuelle des précipitations varie de 550 à 650 mm ( moyenne sur 30 ans), à Melun-Villaroche, elle est de 580 mm. L'enneigement est peu courant et de courte durée (15 jours de neige en moyenne par an).

Le nombre de jours de pluie est en moyenne de 155 jours par an, avec :

- ❖ 162 jours à Paris-Montsoury (75),
- ❖ 155 jours à Orly (94),
- ❖ 150 à Villacoublay (78),
- ❖ 154 au Brétigny-sur-Orge (91),
- ❖ 162 au Bourget ( 95).

Le nombre de jours de brouillard varie de 40 à Melun-Villaroche (77) à 79 dans les Yvelines et 89 dans le Val-de-Marne. Il est en moyenne de 50 par an.

Il gèle 50 à 60 jours par an sur les plateaux ventés, contre 40 à 50 ailleurs. On compte en moyenne 65 jours de gelée à Melun-Villaroche.

Les vent dominants proviennent surtout de l'Ouest et du Sud-ouest.

Le climat général présente des variations locales, s'expliquant par l'influence du relief, la densité de végétation et la nature des sols.

Les vallées constituent des unités généralement plus sèches que les plateaux, mais aussi plus chaudes, car situées à l'abri du vent.

Les plateaux sont plus arrosés avec un gradient croissant de 100 mm d'Est en Ouest., mais aussi du Sud au Nord.

Les buttes sont toujours plus humides que le milieu environnant.

Les massifs forestiers entraînent une baisse locale de la température et sont la cause de fréquents brouillards.

### 3.5 - Hydrographie

Le bassin de Paris est drainé essentiellement par la Seine qui, avec ses affluents, rassemble dans le creux parisien une bonne partie des eaux venues de la périphérie. L'important réseau hydrographique de l'Île-de-France est à la fois un atout de développement économique et un élément d'attrait touristique.

La Seine reçoit en rive droite : la Marne grossie du Petit et du Grand Morin, l'Oise (3<sup>ème</sup> voie navigable par l'importance de son trafic), la Viosne, le Sausseron, l'Epte qui suit la limite Ouest du Val-d'Oise et l'Yerres. Elle reçoit en rive gauche : l'Yonne, le Loing, l'Orge grossie de l'Yvette, et l'Essonne grossie de la Juine.

Quelques petites rivières comme la Vesgre et la Drouette vont se jeter dans l'Eure. Il faut encore signaler le canal de l'Ourcq qui fait communiquer l'Ourcq à la Seine qu'il rejoint à Paris.

Les divers barrages qui ont été aménagés en amont de la Seine et de la Marne ont eu pour effet de diminuer les crues célèbres du Grand Morin, de l'Yerres et de l'Yonne.

Les débits de la Seine et de la Marne peuvent, quelquefois, atteindre respectivement 2 000 m<sup>3</sup>/s à Melun et 800 m<sup>3</sup>/s à Meaux.

Pour l'Île-de-France-Ouest, c'est au total 1 900 km de cours d'eau qui sillonnent les 7 départements, allant du véritable fleuve au petit ruisseau. Sur ces 1 900 km, 1 530 km sont sous contrôle du ministère de l'agriculture.

## 4 - MILIEU FORESTIER

### 4.1 - Généralités

Avec 260 380 ha de formations boisées et un taux de boisement de 21,6 %, l'Île-de-France est la région la plus boisée du quart Nord-ouest de la France. Bien que la Brie soit une vaste région agricole et l'Île-de-France-Ouest présente une urbanisation très développée, la région francilienne conserve un taux de boisement conforme à la moyenne nationale qui est de 25,3 %.

La répartition des forêts par nature juridique de propriété et par département est la suivante :

Département	Surfaces boisées				Taux de boisement
	Forêts domaniales	Autres forêts soumises	Forêts privées	Total	
Seine-et-Marne	30 641 ha	3 943 ha	91 912 ha	126 496 ha	21,3 %
Essonne	5 835 ha	802 ha	33 415 ha	40 052 ha	22,1 %
Yvelines	21 164 ha	286 ha	43 587 ha	65 037 ha	28,2 %
Val-d'Oise	4 334 ha	1 062 ha	15 885 ha	21 281 ha	17,0 %
Paris	-	-	974 ha	974 ha	9,3 %
Hauts-de-Seine	1 480 ha	10 ha	936 ha	2 426 ha	13,8 %
Seine-Saint-Denis	47 ha	96 ha	1 118 ha	1 261 ha	5,4 %
Val-de-Marne	592 ha	-	2 261 ha	2 853 ha	11,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>64 093 ha</b>	<b>6 199 ha</b>	<b>190 088 ha</b>	<b>260 380 ha</b>	<b>21,6 %</b>



Il ressort du tableau précédent que, forestièrement parlant, la région francilienne comprend deux parties distinctes qui sont Paris et la Petite-Couronne d'une part et la Grande-Couronne d'autre part, caractérisées comme suit :

	Paris et Petite-Couronne (75, 92, 93 et 94)	Grande-Couronne (77, 78, 91 et 95)
Surface totale	76 261 ha 6 %	1 130 281 ha 94 %
Surface boisée	7 514 ha 3 %	252 866 ha 97 %
Taux de boisement	9,8 %	22,4 %
Population	6 276 561 ha	3 601 963 ha
Surface de forêt par habitant	12 m <sup>2</sup> /hab. (a)	702 m <sup>2</sup> /hab.

(a) Ce chiffre passe à 46 m<sup>2</sup>/hab. si l'on considère l'ensemble des forêts existantes dans un rayon de 30 km autour de Paris (28 000 ha, dont 4 600 ha présentant une tendance à l'urbanisation).

Il faut noter aussi que le voisinage de l'agglomération parisienne suscite l'implantation de nombreuses résidences secondaires en milieu boisé, et que le développement du tourisme et des loisirs, allié aux besoins impérieux d'évasion, de calme, d'oxygénation fait peser sur la forêt une menace constante de déséquilibre, qui provoque des nuisances diverses.

Néanmoins, l'importance du rôle social de la forêt n'est pas à démontrer : certains dimanches, on compte jusqu'à 250 000 visiteurs en forêt de Fontainebleau. Ceci a conduit les forestiers, et plus précisément l'Office national des forêts, à un effort très net pour mettre en œuvre la nécessaire politique d'ouverture des forêts (domaniales surtout) au public : création de parkings, d'aires de jeux, de sentiers-promenade, installation de bancs et de tables, ...

Compte-tenu des besoins croissants en loisirs « verts » de la population parisienne, un effort considérable a été fait dans deux directions par l'État, l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France et l'Office national des forêts :

- ❖ acquisition de forêts et d'espaces verts par la puissance publique pour augmenter la surface pouvant être ouverte au public ; c'est ainsi qu'entre 1966 et 1980, quelques 18 000 hectares de forêts ont été acquises, et soumises au régime forestier (ce qui les protège contre les menaces diverses et plus particulièrement celle de l'urbanisation) ;
- ❖ aménagement d'infrastructures, d'équipements d'accueil, de récréation et d'éducation, organisation de leur mise en œuvre, de leur fonctionnement et de leur entretien.

Ceci justifie aussi, et au prix d'un effort financier important, l'acquisition par la Région Île-de-France de 3 000 ha de forêts en région parisienne, destinées à l'accueil du public.

La forêt francilienne peut être définie par trois autres caractéristiques :

- ❖ il s'agit d'une forêt feuillue : les peuplements à feuillus prépondérants représentent 88 % des formations boisées ;
- ❖ le mélange futaie et taillis est la structure élémentaire principale et concerne 56 % des formations boisées de production, puis viennent presque à égalité : le taillis pur (23 %) et la futaie proprement dite (21 %), dont 61 % est à dominante feuillue et 39 % à dominante résineuse ;

- ❖ les deux espèces de chênes rouvre et pédonculé sont les essences majoritaires de la forêt francilienne. Ensemble, elles totalisent 13 751 000 m<sup>3</sup> rond sur écorce de bois sur pied, soit 42 % de la ressource forestière globale. Viennent ensuite : le châtaignier et les tilleuls (fréquents et souvent associés au chêne dans les mélanges futaies-taillis), le frêne et le tremble dans les vallées humides, le charme en sous-étage et le hêtre en conditions limites sur les affleurements calcaires.

#### 4.2 - Régions forestières

L'Île-de-France a été divisée en 11 régions forestières qui sont les suivantes :

- ❖ la Vieille France,
- ❖ le Tardenois,
- ❖ la Brie,
- ❖ la Vallée de la Seine amont,
- ❖ la Champagne crayeuse,
- ❖ le Pays de Fontainebleau,
- ❖ le Gâtinais,
- ❖ la Beauce,
- ❖ le Pays des Yvelines,
- ❖ la Vallée de la Seine aval,
- ❖ le Vexin français.

#### - LA VIEILLE FRANCE -

##### Situation - Relief

Cette région, entièrement située au Nord de l'Île-de-France, couvre une surface de 135 390 ha, soit 11,2 % de la région francilienne, à cheval principalement sur le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne. Elle est voisine avec la région forestière du Valois au Nord, située dans l'Oise. Elle est enserrée entre les vallées de la Marne, de la Seine et de l'Oise. C'est un plateau d'altitude moyenne comprise entre 100 et 150 m avec des séries de buttes-témoins, d'orientation Nord-ouest à Sud-est et à vocation forestière. Les forêts de Carnelle, de Montmorency et des Cormeilles en sont des exemples typiques.

##### Climat

On retrouve le climat de transition caractéristique de la région francilienne, assez frais mais sans hiver rigoureux. La température moyenne annuelle est de 10°C. La pluviométrie est faible, de 550 à 650 mm par an, mais bien répartie toute l'année. Les gelées, la neige et le brouillard sont assez fréquents.

##### Géologie - Pédologie

Sur les couches calcaires du Bartonien, se sont déposées d'épaisses couches de sables et de grès de Fontainebleau, elle-mêmes surmontées de meulière (meulière de Montmorency). Ces couches sont souvent masquées par le limon des plateaux ou lœss. En bordure des vallées apparaissent des couches plus profondes : calcaire du Lutécien, sable de Cuise, argile du Sparnacien, craie blanche du Sénonien. Les alluvions sont présentes dans toutes les vallées.

Des buttes-témoins sont au contraire composées de terrains plus récents : les marnes vertes du Sannoisien forment une mince auréole autour des sables et grès de Fontainebleau surmontés de la meulière de Montmorency. Celle-ci donne, au pied des sables, des éboulis souvent boisés.

Ces buttes-témoins très typiques, qui dominent la plaine, sont pratiquement toujours boisées et constituent les secteurs forestiers de la région.

La Vieille France comporte des sols variés : les sols bruns lessivés sur limons et les rendzines ou sols bruns calcaires sont occupés par la culture. Les sols lessivés ou podzoliques que l'on rencontre sur substratum sableux sont le plus souvent boisés, comme c'est le cas des buttes-témoins.

### Forêt

La surface boisée de la Vieille France est de 17 800 ha, le taux de boisement de 13,1 %. Le principaux massifs sont la forêt régionale de Bondy en Seine-Saint-Denis, les forêts domaniales de Montmorency, de l'Isle-Adam, de Carnelle et de Coye (appartenant à l'Institut de France et prolongeant le massif forestier de Chantilly dans l'Oise).

La partie est de la Vieille France ne présente pratiquement pas de forêts soumises au régime forestier, seules les buttes-témoins et les vallées de la Marne et de l'Ourcq sont boisées. Il faut noter l'importance de la populiculture, du frêne sur les formations argilo-calcaire humides, des taillis-sous-futaie de chêne et châtaignier. Toujours en Seine-et-Marne, la propriété est morcelée, citons quand même, les bois de Saint-Laurent, de Brou et de Montgé. On y retrouve que très peu de résineux et aussi peu de reboisement.

La partie ouest de la Vieille France est plus boisée. La composition floristique des forêts s'explique par la nature des sols, le plus souvent acide. Le hêtre, qui n'est pas dans son optimum est présent en limite nord du Val-d'Oise, dans les forêts de l'Isle-Adam, de Carnelle et surtout de Coye. Le chêne, en association avec le charme et le châtaignier, est l'essence dominante dans les mélanges de futaies et de taillis. Les résineux sont également rares dans la partie ouest de la Vieille France.

### - LE TARDENOIS -

Avec une surface totale de 17 310 ha, le Tardenois est, après la Champagne crayeuse, la plus petite région forestière de l'Île-de-France et ne couvre que 1,4 % de la région pour la seule partie de la Seine-et-Marne.

Séparée de la Brie par la Marne et de la Vieille France par l'Ourcq, cette région se prolonge dans l'Aisne où elle occupe une surface cinq fois plus grande.

Le Tardenois repose sur un plateau de limon blanc situé au-dessus de la meulière et nettement plus découpé que la Brie.

Sur le flanc des petites vallées, on trouve des sols relativement peu profonds et souvent calcaires. Ces bordures, peu propices à la culture, sont boisées. Ce sont des taillis-sous-futaies dont la réserve est à base de chêne. Les taillis sont surtout composés de bouleau, de charme, et de frêne. Sur le plateau, la culture des céréales réapparaît, mais il y a aussi quelques herbages.

Avec un taux de boisement de 21,1 %, cette petite région est assez boisée. Il n'y a pas de forêt domaniale. La forêt soumise n'est représentée que par la modeste forêt communale de Vendrest-Dhuisy.

Dans la vallée de l'Ourcq, les vieilles peupleraies sont constituées par le Régénéré de l'Ourcq et le Sérotina de Champagne. Le Régénéré de l'Ourcq est maintenant abandonné car sensible au chancre bactérien. La populiculture intensive, avec travail du sol, utilisation d'engrais, élagage, est souvent pratiquée.

Dans les plantations récentes, le Robusta et surtout le I 214 ont été utilisés concurremment avec le Sérotina de Champagne encore très apprécié surtout pour ses qualités technologiques.

La peupleraie en plein ne représente que 687 ha soit 10 % de la surface populicole régionale.

- LA BRIE -Situation - Relief

D'une superficie totale de 378 240 ha, la Brie est la plus vaste région forestière francilienne qui occupe essentiellement la Seine-et-Marne, se prolonge à l'Est dans l'Aisne et la Marne, ainsi que dans l'Île-de-France-Ouest, en Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Essonne. Le taux de boisement est de 20,5 %. C'est un vaste plateau, d'altitude comprise entre 100 et 200 m, légèrement incliné vers l'Ouest, limité au Nord par la Marne et au Sud par la Seine, entaillé de quelques vallées comme le Petit et le Grand Morin ou l'Yerres.

Climat

L'humidité naturelle des sols, l'exposition ouest et la relative altitude font de la Brie une région au climat frais et humide. La pluviométrie annuelle moyenne varie de 600 à 650 mm, elle augmente de l'Ouest vers l'Est. A Melun, la moyenne annuelle des températures est de 10,6°C. Les brouillards et l'enneigement sont peu fréquents (38 et 14 jours). Par contre le nombre de jours de gelée s'élève à 59, répartis surtout sur les mois de janvier, février et mars.

Géologie - Pédologie

La Brie doit son unité à la meulière du Sannoisien qui constitue le plateau. Cette meulière donne une argile de décalcification (argile à meulières), fréquemment recouverte de limon d'épaisseur variable. Localement, la meulière est surmontée de lentilles de sable de Fontainebleau du Stampien.

Les cours d'eau, creusant plus ou moins le plateau, découvrent le long de leurs berges des couches sous-jacentes : argiles vertes et marnes du Sannoisien inférieur, gypse et travertin de Champigny du Bartonien supérieur. Dans la vallée de la Marne, apparaissent des couches plus profondes : calcaire de Saint-Ouen du Bartonien moyen, sable de Beauchamps et calcaire du Bartonien inférieur, calcaire du Lutétien, sable de Cuise (du Cuisien).

Enfin les alluvions occupent une large place dans la région et dominent dans les vallées de la Marne et de deux Morins, où elles sont exploitées en ballastière.

Les sables et grès de Fontainebleau, les sables de Beauchamps et de Cuise, donnent souvent des sols profonds, mais pauvres. Ce sont généralement des sols podzoliques, plus rarement des podzols. Les limons des plateaux donnent des sols bruns lessivés ou lessivés à texture fine, souvent hydromorphes, lorsque la pente trop faible interdit le drainage.

Les calcaires donnent, soit des sols bruns calcaires, le plus souvent cultivés, soit (notamment sur les berges des rivières) des rendzines, le plus souvent boisées. Dans l'ensemble de la région, ce sont les sols bruns lessivés qui dominent largement. Ils portent des bois, des prés ou des cultures.

Forêt

Avec un taux de boisement de 20,5 % et une surface boisée de 77 640 ha, la Brie est la deuxième région forestière après le Pays des Yvelines. La partie la plus à l'Ouest est la Brie boisée. Les forêts d'Armainvillers, de Crécy, de Malvoisine forment un massif continu en Seine-et-Marne. Plus au Sud, les forêts de Champagne, Valence et Villefermoy forment également d'importants massifs. En Essonne et dans le Val-de-Marne, il faut citer également les grands ensembles que sont les forêts domaniales de Sénart, de Dourdan et de Verrières, les bois de Notre-Dame et de la Grange. Enfin, nombre de petits bois, de bosquets et de boqueteaux rompent la monotonie des paysages de cultures.

La localisation de la forêt en Brie ne peut pas toujours être expliquée par la nature des sols. Le plus souvent située sur des sols hydromorphes ou sur des berges de rivières impropres à la culture, la forêt se rencontre parfois sur des limons de qualité.

Les formations boisées de production couvrent une surface de 72 830 ha, composée à 67 % de mélange de futaies et de taillis, à 14 % de futaie pratiquement purement feuillue et à 19 % de taillis purs. Plus de 20 % de la forêt est soumise au régime forestier. Le chêne est l'essence prépondérante de la Brie, à plus de 70 %. Les conifères (pin sylvestre, douglas et épicéa) ne représentent que 3 %. On trouve des bois de ferme.

Le peuplier occupe une place très importante en Seine-et-Marne, sinon par la surface, du moins par la production. La peupleraie en plein y représente 2 124 ha. On la rencontre principalement dans les vallées de la Marne et de la Seine. Sur le plateau cependant, des superficies importantes en boisements, reboisements et conversions de taillis-sous-futaie ont eu lieu. Les surfaces, ainsi inventoriées, s'élèvent à 9 390 ha.

### Chasse

En Brie, la chasse tient une place très importante en forêt, et exerce une influence très grande sur sa gestion. La proximité de Paris attire de nombreux chasseurs sur des territoires naturellement très favorables au gibier. Le cerf est présent dans tous les grands massifs, le chevreuil est pratiquement constant en forêt, le sanglier est fréquent. Enfin, la Brie est une région propice au faisan.

La nécessité de protéger ces territoires de chasse a conduit de nombreux propriétaires à enclore leur forêt pour l'interdire à toute pénétration du public, ce qui n'a pas facilité les travaux de l'Inventaire Forestier National.

## - LA VALLÉE DE LA SEINE AMONT -

### Situation - Relief

Cette région, quelquefois appelée « Bassée », correspond à la vallée de la Seine en amont de son confluent avec le Loing et à la vallée de l'Yonne.

Pratiquement limitée à la vallée, elle couvre 22 930 ha en Île-de-France, localisée seulement en Seine-et-Marne et se prolonge vers l'Est dans le département de l'Aube.

La vallée de la Seine amont apparaît comme une zone déprimée, très plate où les cours d'eau s'écoulent très lentement (45 m d'altitude sur la Seine au confluent du Loing), l'altitude maximum est de 102 m à l'Est de Morêt-sur-Loing, entre la Seine et le Loing, sur une butte de sable de Fontainebleau.

La région, souvent inondée en hiver, est parcourue en outre par de nombreux petits affluents de la Seine.

### Climat

Le climat, influencé par la Seine et la topographie, vaut à la région des brouillards et des gelées, mais aussi des vents généralement faibles.

### Géologie - Pédologie

La vallée de la Seine est constituée pour l'essentiel d'alluvions anciennes et modernes. Les autres terrains constituant la région occupent une place négligeable.

Les alluvions modernes et tourbes, largement dominantes, sont bordées par les alluvions anciennes formant des terrasses.

Forêt

Les formations boisées, qui ne comprennent pas les peupleraies, occupent 2 970 ha dans la région, soit un taux de boisement de 13,0 %. La propriété apparaît très morcelée. La région ne comporte que des propriétés privées.

Les types botaniques se réduisent pratiquement à deux :

- ❖ le taillis tourbeux à aulne glutineux et saule,
- ❖ l'aulnaie-peupleraie dans les secteurs mieux drainés.

Les seuls boisement de la vallée de la Seine qui présentent un intérêt économique sont les peupleraies qui constituent l'essentiel des terrains boisés. Ceux-ci avec 906 ha représentent 13,5 % de la surface populicole francilienne.

La peupleraie se présente soit en plein, soit en alignements en limite de terres agricoles. Les principaux clones rencontrés sont les suivants :

- ❖ le Robusta et le I 214 sont utilisés dans les plantation récentes,
- ❖ le Régénéré, qui constitue les anciennes plantations, est maintenant totalement abandonné.

La populiculture dans cette région est actuellement menacée par l'exploitation des carrières de sable dont la rentabilité est de plus en plus préférée à celle de la populiculture.

- LA CHAMPAGNE CRAYEUSE -

Situation - Relief

Située au Sud de la vallée de la Seine amont, cette région forestière (la plus petite d'Île-de-France, soit moins de 1 %) n'intéresse en Seine-et-Marne que 8 880 ha ; mais elle s'étend très largement sur les départements de l'Yonne et de l'Aube.

La Champagne crayeuse se présente comme un plateau exposé au Nord-ouest : l'altitude passe de 70 m sur la R.N. 51 à 150 m sur la limite du département (Bois de la Montagne). Le plateau présente de légères ondulations dans le sens Nord-sud.

Climat

Il n'y a aucune station météorologique dans cette région en Seine-et-Marne, mais les stations de Coulours (Yonne) et Bérulle (Aube) indiquent une pluviométrie de 765 mm et 731 mm avec un minimum au printemps. Il est probable qu'en Seine-et-Marne la région de Champagne, plus basse, reçoit moins de précipitations.

Géologie - Pédologie

La région repose essentiellement sur la craie sénonienne caractéristique de la Champagne crayeuse.

Elle est recouverte en quelques endroits de limons de plateaux. Les argiles plastiques et cailloutis à silex roulés du Sparnacien forment également quelques placages très réduits.

La craie donne une rendzine, localement une rendzine rouge (zones de limon). Les placages du Sparnacien donnent généralement des sols lessivés.

Forêt

La forêt n'occupe qu'une surface de 290 ha, soit un taux de boisement de 3,2 %, le plus faible de la région francilienne. La région de la Champagne a été activement défrichée depuis quelques années.

La forêt se répartit en un massif relativement important (Bois aux Queues-Chats) et de petits boqueteaux sur le plateau, alors que la vallée de l'Yonne est occupée par quelques peupleraies.

Il n'y a pas de forêts soumises en Champagne crayeuse.

La forêt est de type calcicole, sauf dans la vallée de l'Yonne où elle est du type aulnaie-peupleraie.

En résumé, disons que les rares forêts de cette minuscule région ont plus un intérêt biologique qu'un intérêt de production de bois.

- LE PAYS DE FONTAINEBLEAU -

Situation - Relief

Cette région forestière, présente en Seine-et-Marne seulement, a été distinguée de son prolongement dans l'Essonne à cause de son caractère très forestier qui lui confère un aspect particulier.

Le pays de Fontainebleau couvre une surface de 69 670 ha, soit 5,8 % de la région francilienne.

D'altitude modeste, 100 à 150 mètres, la région, assez vallonnée, possède des crêtes boisées parfois assez sauvages avec des chaos de grès.

Deux cours d'eau, la Seine et le Loing, limitent au Nord et à l'Est cette région. Le Loing la traverse dans la partie sud.

Climat

Dans la zone de Fontainebleau, du fait de l'important massif boisé, il règne un climat local assez frais. La température moyenne annuelle n'est que de 8,5°C et le nombre de jours de gelée atteint la centaine par an. La pluviométrie est de l'ordre de 650 mm par an.

Géologie - Pédologie

La région est très complexe. Elle est constituée schématiquement par des couches calcaires d'âge tertiaire : calcaire et meulière de Brie d'étage Sannoisien et calcaire de Beauce d'étage Aquitaniens, entre lesquels s'intercale l'importante formation de sables et grès de Fontainebleau (Stampien).

Les calcaires sont très généralement recouverts de limons des plateaux et sont le domaine de la culture. Les sables, qui apparaissent soit sur les sommets soit sur les pentes (cas général pour les sables de Fontainebleau), sont généralement boisés.

Les rivières qui parcourent la région découvrent sur leurs berges les couches géologiques successives.

Les sables, très généralement occupés par la forêt, donnent des sols lessivés, podzoliques ou des podzols selon la nature des peuplements. Les podzols occupent d'importantes surfaces en forêt de Fontainebleau.

Les limons des plateaux presque toujours cultivés (mais qui intéressent quelques parcs ou bordures de forêts) donnent des sols bruns lessivés. Les calcaires donnent des sols bruns calcaires ou bruns eutrophes presque toujours cultivés.

## Forêt

Avec une surface forestière de 35 830 ha, cette région a le taux de boisement le plus important de l'Île-de-France, soit 51,4 % et qui dépasse largement le taux moyen régional (21,6 %) et même national (25,3 %).

La forêt, soumise au régime forestier pour 59 %, est constituée d'une part par le très vaste massif boisé de Fontainebleau, vestige de l'ancienne et immense forêt d'Yvelines, et ailleurs par des bois et boqueteaux occupant les terrains délaissés par l'agriculture : les sommets et les pentes au bord des rivières.

La forêt soumise est représentée principalement par les forêts domaniales de : Fontainebleau, Nanteau, Massif des Trois-Pignons, Poligny, Bois rond, Commanderie.

Dans le pays de Fontainebleau, aux sols très variés, on rencontre de nombreux groupes écologiques forestiers dont les principaux sont :

- ❖ la chênaie acidophile avec ses différents faciès et en particulier :
  - le faciès appauvri à châtaignier dominant qui se rencontre essentiellement sur les sables de Fontainebleau,
  - le faciès dégradé allant jusqu'à la lande à bruyère sèche sur podzol. La lande boisée à bouleau sur bruyère est constante sur casse de grès de Fontainebleau.,
  - le faciès sub-montagnard, chênaie à myrtille, existe exceptionnellement au mont Chauvet en forêt de Fontainebleau ;
- ❖ la chênaie-charmaie se rencontre notamment sur limons des plateaux et intéresse le plus souvent les bordures des forêts situées en limite de la plaine ;
- ❖ la hêtraie calcicole existe, en conditions limites, sur sols calcaires en forêt de Fontainebleau ;
- ❖ la chênaie-frênaie calcicole est localisée au pied des pentes calcaires ;
- ❖ l'aulnaie-peupleraie est bien représentée dans toutes les vallées de la région sur alluvions modernes.

A noter que, dans le massif de Fontainebleau, le climat local, plus frais, permet une notoire abondance du hêtre alors que cette essence est très rare dans le reste de la région.

Les peuplements de futaie feuillue, avec 37 % de la superficie boisée de production de la région, et situés pour 94 % en forêt soumise, tiennent une place importante.

Ces futaies donnent actuellement des bois d'œuvre de qualité variable mais certains cantons (situés sur limons des plateaux) produisent des chênes de qualité exceptionnelle.

Les mélanges futaie-taillis occupent 20 % de la superficie boisée de production de la région et se rencontrent surtout en forêt privée (83 %) et peu en forêt soumise (17 %).

Sur les sables, la réserve est souvent constituée de chênes courts et de qualité médiocre ; le taillis est essentiellement composé de châtaignier, de bouleau et de charme.

Les peuplements de taillis simple intéressent 8 % de la superficie boisée. Ils sont localisés sur les sols siliceux secs où le robinier est fréquent, et en zone humide, où les essences diverses s'adjoignent au chêne pour donner des taillis mélangés.

La futaie résineuse et les reboisements occupent 16 % de la superficie boisée. Les principales essences rencontrées sont par ordre d'abondance décroissante : le pin sylvestre et le pin maritime (qui remplace le pin sylvestre sur sable pur).

Le pin sylvestre, souvent de très belle venue sur les landes à callune, est fréquemment de bonne race. Sur sable, on s'oriente vers une production de pin de qualité, mais sur les terrains les plus défavorables, on s'efforce seulement de maintenir l'état boisé.

Dans les reboisements récents, on a essayé diverses essences : le douglas, le sapin de Vancouver, le pin laricio de Corse, l'épicéa et le pin noir d'Autriche (sur sol calcaire). Le douglas semble donner de bons résultats.

La présence de résineux en forêt domaniale activement fréquentée par le public explique les nombreux incendies qui sont à déplorer chaque année dans ces massifs.

La peupleraie est très peu représentée dans cette région.



## Chasse

La chasse tient une place de premier choix dans la région de Fontainebleau. Dans les grands massifs abonde le grand gibier : cerfs, chevreuils et sangliers. La vènerie y est pratiquée et attire d'ailleurs une foule d'amateurs.

La pression de chasse est donc considérable dans la région et de très nombreuses forêts privées sont essentiellement gérées dans un but cynégétique.

## Tourisme

Secteur le plus agréable de la région parisienne, le Pays de Fontainebleau possède des sites célèbres (gorges et rochers de la forêt de Fontainebleau) et de charmants villages qui attirent chaque week-end la foule des promeneurs. Beaucoup de parisiens ont cherché à installer dans la région leur résidence secondaire, soit en restaurant de vieilles maisons, soit en construisant.

## - LE GÂTINAIS -

### Situation - Relief

Vaste région forestière à cheval sur les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, mais aussi du Loiret et de l'Yonne, elle couvre une superficie de 72 550 ha, soit 6 % de l'Île-de-France, après la Vieille France et avant le Pays de Fontainebleau.

C'est une région dans l'ensemble déprimée, d'altitude faible, en moyenne 120 m, peu accidentée dans sa partie ouest, formant un couloir de direction Nord-sud. Le plateau se relève sensiblement au contact du Perche. La région est drainée par le Loing et son affluent le Fusain ; la rivière l'Essonne en fait la limite à l'Ouest.

### Climat

De tendance continentale assez marquée, ce climat se caractérise par une pluviométrie de 580 à 670 mm à maximum automnal, un nombre assez élevé de jours de gelée (66 à 74) et de brouillard (60 à 70) et une forte humidité atmosphérique. La température moyenne est de l'ordre de 10,5°C.

Les gelées tardives, toujours à craindre, sont fréquentes.

### Géologie - Pédologie

Le Gâtinais comporte des assises géologiques très variées. Les plus importantes sont :

- ❖ le calcaire Aquitanien, très perméable et en général recouvert d'un placage plus ou moins épais de sables limoneux, présent à l'Ouest de la région,
- ❖ le cailloutis à chailles roulées (du Ludien),
- ❖ les argiles plastiques – sables (du Sparnacien),
- ❖ les argiles à silex sur craie (du Sénonien),
- ❖ les alluvions modernes et anciennes.

La forêt se rencontre sur ces différentes formations, mais elle occupe surtout les secteurs d'argile à silex, d'argiles plastiques, sables et cailloux.

Les sols sont variés mais, en forêt, on trouve principalement :

- ❖ sur argiles plastiques (argiles à chailles, argiles blanches ou brunes) : des sols faiblement lessivés, hydromorphes avec gley plus ou moins profond ;

- ❖ sur argiles à silex et sur sables et cailloutis : des sols souvent plus évolués et hydromorphes.

On rencontre enfin quelques rendzines lorsque la craie affleure.

### Forêt

La forêt couvre une surface de 10 300 ha, soit un taux de boisement de 14,2 %. Elle se rencontre sur les différentes formations géologiques, mais elle occupe surtout les secteurs des argiles plastiques et à silex ainsi que les sables et cailloutis.

Il existe des massifs assez étendus (Bois de Cercanceaux, de la Brandelle et de la Montagne), mais aussi de nombreux petits massifs dispersés dans les terres agricoles.

La forêt soumise n'est pratiquement pas représentée.

Par suite de la grande variété des sols et de la relative fraîcheur du climat, on rencontre des groupes écologiques forestiers variés :

- ❖ la chênaie acidophile avec du hêtre en mélange et du houx en sous-étage, que l'on peut qualifier de chênaie-hêtraie acidophile. On rencontre les différents stades de dégradation de la chênaie,
- ❖ la chênaie à charme, très fréquente notamment sur les argiles plastiques,
- ❖ la pineraie de pin sylvestre, ou laricio, qui occupe les zones dégradées et les landes,
- ❖ la pineraie calcicole (pin noir d'Autriche) qui se rencontre sur d'anciennes friches calcaires.

Le robinier est très fréquent dans les boqueteaux du Gâtinais.

Les peuplements de mélange futaie-taillis occupent 43 % de la superficie boisée de la région et sont très variables en ce qui concerne la richesse et la qualité des réserves.

Les peuplements de taillis simple occupent 20 % de la superficie boisée en présentant des faciès très variés (charme, chêne, tremble, bouleau ...). La plupart des petits bois et boqueteaux sont des taillis. Ils présentent un réel intérêt cynégétique.

Les peuplements morcelés représentent une surface non négligeable, voisine de 30 %, la futaie est peu représentée. Elle est également répartie entre les feuillus et les résineux, avec le chêne et le pin sylvestre comme principales essences.

Le douglas, le sapin de Vancouver, l'épicéa commun et le sapin pectiné sont utilisés dans les reboisements.

La peupleraie en plein occupe une place modeste dans le Gâtinais : avec 550 ha, elle représente 8 % de la surface populicole francilienne.

## - LA BEAUCE -

### Situation - Relief

La Beauce est une très grande région forestière qui s'étend dans les départements du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir, ainsi que dans les Yvelines et l'Essonne. Avec ses 52 180 ha, elle ne couvre que 4,3 % de l'Île-de-France.

C'est un vaste plateau d'altitude moyenne de 150m, (165 m à Sonchamp dans le 78 et 144 m à Méréville dans le 91).

Ce plateau est creusé par quelques affluents de la Juine, de l'Essonne et de l'Orge.

### Climat

Le climat est tempéré. Abrisée des vents d'Ouest par les collines du Perche, la Beauce a un climat caractérisé par une pluviométrie très faible 450 à 600 mm.

La température moyenne avoisine 10°C avec des oscillations entre 2°C en janvier à 20°C en juillet.

Si l'enneigement est très faible, les jours de gelée sont de l'ordre de 50, plus importants en hiver qu'au printemps.

### Géologie - Pédologie

La Beauce a une remarquable unité géologique. Elle est constituée quasi uniquement par les calcaires très perméables de l'Aquitainien, presque toujours recouverts d'une couche plus ou moins épaisse de limons des plateaux. Ce sol riche a fait de la Beauce, « le grenier de la France ».

### Forêt

Cette région est peu propice à la végétation forestière. La forêt n'est guère représentée que dans les vallées ou les dépressions impropres à la culture. La Beauce ne comporte aucun grand massif forestier. La forêt est répartie en petits boqueteaux ou rideaux boisés, ou bien occupe le flanc des vallées.

La surface boisée est de 4 190 ha, soit un taux de boisement de 8 %.

Les formations boisées sont feuillues à 90 % et le chêne y est prépondérant à 65 %. Le pin sylvestre est l'essence la plus représentée pour les conifères.

La peupleraie occupe une place modeste dans la Beauce.

## - LE PAYS DES YVELINES -

### Situation - Relief

Cette région forestière qui couvre une surface de 313 580 ha, soit 26 % de l'Île-de-France, est la plus étendue des 11 régions forestières situées en Île-de-France. Elle s'étend principalement dans les Yvelines (169 000 ha) et dans l'Essonne (144 000 ha), mais aussi quelque peu dans les Hauts-de-Seine et en Val-de-Marne, ainsi que dans l'Eure-et-Loir.

Cette région d'altitude modeste, assez vallonnée, avec des paysages très variés de plaines et de crêtes boisées, occupe amplement tout le quart sud-ouest de la région francilienne.

### Climat

La région avec une température moyenne annuelle de 10°C apparaît un peu plus fraîche que Paris. La pluviométrie, qui voisine 600 mm, est répartie assez régulièrement. Les vents, surtout d'Ouest et de Sud-Ouest, sont assez violents et les gelées assez abondantes (50 jours par an environ).

Les brouillards apparaissent surtout en automne et en particulier dans la plaine de Versailles.

### Géologie - Pédologie

Le Pays des Yvelines a une géologie très complexe. Il est constitué schématiquement par des couches calcaires d'âge tertiaire – calcaire et meulière de Brie (Sannoisien) et calcaire de Beauce (Aquitainien) – entre lesquels s'intercalent les sables et grès de Fontainebleau (Stampien).

Entre l'Orge à l'Est et Monfort-l'Amaury à l'Ouest, le calcaire de Brie n'apparaît plus et les sables et grès de Fontainebleau, surmontés du calcaire de Beauce, voisinent avec des placages sableux d'âge quaternaire.

A l'ouest de Versailles, on trouve des terrains plus anciens : Cuisien, Lutétien, Bartonien et Ludien.

Les calcaires sont généralement recouverts de limons des plateaux et sont le domaine de la culture. Les sables sont le support de la forêt sur les buttes et sur les pentes.

Les vallées comportent essentiellement des alluvions modernes.

## Forêt

Dans le Pays des Yvelines, la forêt occupe une place de choix avec celle du Pays de Fontainebleau au sein de la région francilienne. Avec 87 790 ha de surface boisée et 28 % de taux de boisement, le Pays des Yvelines possède le tiers des forêts franciliennes. La forêt domaniale représente 25,7 % des forêts du Pays des Yvelines.

La forêt domaniale de Rambouillet en est le massif le plus important, auquel il faut ajouter ceux de Marly, de Versailles, de Meudon et quelques petites forêts soumises au régime forestier (forêt de Beynes, Bois d'Arc, Bois de Maurepas, etc...). Treize autres petites forêts soumises viennent, avec de nombreuses forêts privées, compléter le paysage très forestier du Pays des Yvelines.

Dans l'Essonne, il faut citer les forêts de Dourdan, les bois de Verrières et de Coquibus.

Dans les Hauts-de-Seine, on trouve les forêts de Fausse-Repose, de Meudon, de Verrières et de la Malmaison (encore souvent appelée « Bois Saint-Cucufa »), qui forment un ensemble de plus de 1 500 ha d'espaces boisés constituant un remarquable équipement collectif ouvert au public.

Ces quatre forêts sont avec les forêts de Saint-Germain, de Marly et de Versailles, les derniers vestiges de la forêt qui enserrait « Lutèce » au début de l'ère chrétienne.

Signalons encore que les Hauts-de-Seine possèdent les parcs de Meudon (occupé en partie par l'Observatoire de Paris), Saint-Cloud (450 ha) et Sceaux (200 ha) qui sont dus à Le Nôtre.

Malgré les déboisements provoqués par l'extension importante des zones urbaines, malgré les défrichements pour mise en culture, malgré l'ouverture de carrières et la création de voies nouvelles, le Pays des Yvelines garde encore (28 %) un taux de boisement supérieur à la moyenne nationale (25,3 %).

Les massifs forestiers s'étendent sur les terrains les plus pauvres (sables de Fontainebleau).

Les essences qui constituent les peuplements sont surtout les chênes rouvre et pédonculé, le châtaignier et, en moindre importance, le bouleau. Les résineux sont principalement représentés par le pin sylvestre. Un effort de reboisement a été fait en épicéa, douglas, pin laricio et sapin de Vancouver.

Le type de peuplement le plus fréquent est celui du mélange futaie-taillis qui occupe 60 % de la surface forestière contre 15 % pour la futaie.

Le peuplier est très bien représenté dans cette région où il occupe 10 % de la surface populicole francilienne.

## - LA VALLÉE DE LA SEINE AVANT -

### Situation - Relief

D'une longueur de 75 km environ et une largeur variant de 3 à 15 km, la région est pratiquement limitée à la vallée et s'étend sur tous les départements de l'Île-de-France-Ouest excepté l'Essonne et se prolonge dans l'Eure.

Elle apparaît comme déprimée, très plate, où les cours d'eau s'écoulent très lentement (la Seine est à l'altitude 26 m à Paris et son cours fait de nombreux méandres).

Elle représente une surface de 55 380 ha soit 4,6 % de la superficie francilienne.

Géologie - Pédologie

Située dans la zone structurale la plus basse de l'Île-de-France, la Vallée de la Seine Aval est le résultat de mouvements tectoniques et de l'érosion. La Seine a entaillé les divers terrains calcaires qui caractérisent l'unité géologique de la région et coule à la base des calcaires grossiers. La vallée s'est enrichie des alluvions modernes et anciennes propices au maraîchage et à la populiculture.

Climat

C'est le climat parisien type avec moins de 150 jours de pluie et plus de 60 jours de gel par an. A Paris, l'écart entre les températures moyennes de janvier et celles de juillet atteint 16°C. Certains hivers connaissent des périodes de froid vif, mais de courte durée, avec des vents généralement faibles.

Forêt

La surface forestière de cette région est de 6 510 ha, soit un taux de boisement de 11,8 % ; elle est répartie surtout en futaie sur taillis (3 460 ha) et en futaie (1 500 ha).

Cette région forestière possède dans les Yvelines la célèbre forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye, sans oublier les bois de Boulogne et de Vincennes à Paris.

Le chêne est l'essence dominante. On trouve quelquefois le chêne pubescent sur le calcaire du Lutétien. Le hêtre est bien représenté en forêt de Saint-Germain.

Les plantations résineuses se sont développées (pin sylvestre et pin noir d'Autriche) en forêt de Saint-Germain.

Le peuplier est finalement peu représenté dans cette région aux terres pourtant propices à son développement. Il est menacé par les pompages qui alimentent en eau la ville de Paris, et par l'exploitation des carrières de sable dont la rentabilité est de plus en plus préférée à celle de la populiculture.

*- LE VEXIN FRANÇAIS -*Situation - Relief

Avec une surface de 80 450 ha, cette région couvre 6,7 % de l'Île-de-France. Elle s'étend surtout dans le Val-d'Oise (68 000 ha), un peu au Nord des Yvelines (12 000 ha) et se prolonge dans l'Oise. Après la Vieille France, c'est la quatrième région forestière, avant le Gâtinais.

Les plateaux dominant, parfois ondulés et entaillés par de petites vallées et quelquefois surmontés de buttes témoins, mais l'altitude ne dépasse guère 200 m. L'altitude moyenne est de l'ordre de 100 m.

Ces plateaux ont été recouverts de riches limons au début de l'ère quaternaire, ce qui permet de conjuguer la culture et l'élevage.

Climat

Il est nuancé, modéré faisant la transition entre le climat atlantique et le climat semi-continentale. Il tombe environ 600 mm d'eau par an et il gèle en moyenne 50 jours par an.

## Géologie - Pédologie

Le Vexin français repose sur le calcaire grossier du Lutétien sur lequel se sont déposés les sables et grès de Fontainebleau. Le limon jaunâtre qui recouvre le plateau calcaire peut varier de 1 à 5 m d'épaisseur.

### Forêt

Avec un taux de boisement de 16,7 % le Vexin français n'est pas très boisé. On y trouve une seule forêt domaniale, celle de l'Hautil située dans le Val-d'Oise (206 ha) et les Yvelines (175 ha).

La forêt, surtout feuillue, est représentée principalement par le mélange futaie-taillis à base de réserves de chêne rouvre avec taillis de châtaignier, charme et bouleau. Le tremble domine en zone humide.

Le taillis simple est fréquent en forêt privée. Il est surtout composé du châtaignier, des chênes, du bouleau et quelquefois du robinier en bas des pentes sableuses.

Le peuplier est présent le long des vallées (vallée de l'Epte et vallée de l'Oise). Il occupe une place non négligeable dans la région.

#### 4.3 - Types de peuplement

Les formations boisées de production ont été subdivisées en six types de peuplement, qui sont :

- ❖ la futaie feuillue,
- ❖ la futaie résineuse,
- ❖ le mélange futaie-taillis,
- ❖ le taillis simple,
- ❖ les peuplements morcelés,
- ❖ les peuplements marginaux.

On appelle « type de peuplement » : des ensembles forestiers, continus ou discontinus, qui présentent une suffisante unité du point de vue de leur intérêt économique direct ou indirect et des problèmes qu'ils posent pour leur mise en valeur et leur exploitation.

La surface minimum de ces ensembles est de 4 ha, en règle générale.

Toutefois, pour les futaies de conifères et plus spécialement pour les reboisements, cette surface minimum est abaissée à 1 ha.

Ainsi, dans un massif forestier comportant des peuplements de plusieurs types, on n'individualisera pas un type représenté sur moins de 4 ha ou de 1 ha.

Evidemment cette règle ne s'applique pas au cas des formations boisées de moins de 4 ha ou de 1 ha (bosquets de 5 ares à 50 ares et boqueteaux de 50 ares à 4 ha).

Dans la description qui va suivre, seront mentionnées pour chaque « type de peuplement », les données suivantes :

- ❖ surface totale du type,
- ❖ volume à l'hectare,
- ❖ accroissement courant annuel à l'hectare.
- ❖

Pour permettre de situer chaque type de peuplement, voici ces mêmes données au niveau francilien :

- ❖ surface totale des formations boisées de production (sans coupes rases) = 236 380 ha
- ❖ volume total sur pied = 31 663 200 m<sup>3</sup> soit à l'ha = 133 m<sup>3</sup>/ha
- ❖ accroissement annuel total = 873 900 m<sup>3</sup>/an soit à l'ha = 3,70 m<sup>3</sup>/ha/an

- FUTAIE FEUILLUE -

Sont rangés dans ce type, les peuplements de futaie dans lesquels les feuillus ont un couvert égal ou supérieur à 75 %, y compris, pour l'Île-de-France-Ouest, les reboisements de feuillus (202 ha dont 82 ha en hêtre).

Le type « futaie feuillue » couvre une surface totale de 20 630 ha, soit 8,7 % seulement de la surface boisée de production.

La futaie feuillue est située :

- a) pour 80 % environ de sa surface en forêt soumise,
- b) le Pays des Yvelines, celui de Fontainebleau et la Vieille France détiennent environ les deux tiers des futaies feuillus.

La futaie feuillue est constituée à 60 % par les chênes rouvre et pédonculé, puis vient le hêtre pour 15 % environ.

Le volume global de la futaie feuillue s'élève à 3 756 100 m<sup>3</sup>, le volume moyen à l'hectare est de 182 m<sup>3</sup>/ha. Mais cette moyenne varie selon la nature juridique de la propriété et selon sa localisation. En effet :

- ❖ en Seine-et-Marne, le volume moyen à l'hectare n'est que de 173 m<sup>3</sup>/ha, avec 183 m<sup>3</sup>/ha en moyenne pour les forêts soumises et 128 m<sup>3</sup>/ha seulement pour les forêts privées ;
- ❖ en Île-de-France-Ouest, le volume moyen à l'hectare s'élève à 251 m<sup>3</sup>/ha, avec 235 m<sup>3</sup>/ha en forêts soumises et un volume moyen à l'hectare très élevé de 305 m<sup>3</sup>/ha en forêts privées.

L'accroissement global annuel courant de la futaie feuillue s'élève à 64 250 m<sup>3</sup>/an (c'est un accroissement annuel moyen calculé sur la période de 1974 à 1979). L'accroissement courant annuel moyen à l'hectare est de 3,11 m<sup>3</sup>/ha/an. Cette moyenne francilienne correspond aussi à la moyenne calculée pour le seul département de la Seine-et-Marne, légèrement plus forte en forêt privée qu'en forêt soumise. Mais elle s'élève à 3,4 m<sup>3</sup>/ha/an dans l'Île-de-France Ouest, avec un maximum de 3,5 m<sup>3</sup>/ha/an en forêt soumise et 3,2 m<sup>3</sup>/ha/an pour la forêt privée.

- FUTAIE RÉSINEUSE -

Il s'agit de peuplements de futaies comportant à l'intérieur de chaque élément de ce type un couvert de conifères supérieur à 75 %. Ce type englobe les reboisements.

La futaie résineuse couvre une surface de 13 300 ha, soit 5,6 % des formations boisées de production. On la localise principalement dans les Pays de Fontainebleau (5 460 ha), des Yvelines (4 310 ha) et en Brie (2 815 ha).

La futaie résineuse est soumise au régime forestier pour plus de 70 %, l'essence prépondérante est le pin sylvestre (environ 78 %), suivie du pin laricio. Dans les reboisements récents, s'ajoute le Douglas aux essences qui viennent d'être citées.

Le volume global de la futaie résineuse s'élève à 1 563 500 m<sup>3</sup>, situé pour les deux tiers en Seine-et-Marne. Le volume moyen à l'hectare est lui de 118 m<sup>3</sup>/ha. Mais cette moyenne varie selon la nature juridique de la propriété et selon sa localisation. En effet :

- ❖ en Seine-et-Marne, le volume moyen à l'hectare ressort seulement à 103 m<sup>3</sup>/ha, avec 111 m<sup>3</sup>/ha en moyenne pour les forêts soumises et 84 m<sup>3</sup>/ha seulement pour les forêts privées ;
- ❖ en Île-de-France-Ouest, le volume moyen à l'hectare s'élève à 144 m<sup>3</sup>/ha, avec un maximum de 146 m<sup>3</sup>/ha en forêts soumises et un volume moyen à l'hectare de 138 m<sup>3</sup>/ha en forêts privées.

La part des résineux proprement dit dans ce type de peuplement peut varier de 71 m<sup>3</sup>/ha à plus de 130 m<sup>3</sup>/ha.

L'accroissement global annuel courant de la futaie résineuse s'élève à 58 750 m<sup>3</sup>/an (c'est un accroissement annuel moyen calculé sur la période de 1974 à 1979). L'accroissement courant annuel moyen à l'hectare est de 4,41 m<sup>3</sup>/ha/an. Cette moyenne francilienne cache également des disparités :

- ❖ l'accroissement courant annuel moyen est de 3,5 m<sup>3</sup>/ha/an en Seine-et-Marne, avec 3,4 m<sup>3</sup>/ha/an en forêt soumise et 3,7 m<sup>3</sup>/ha/an en forêt privée ;
  - ❖ en Île-de-France-Ouest, l'accroissement courant annuel moyen s'élève à 6,1 m<sup>3</sup>/ha/an, avec 6,1 m<sup>3</sup>/ha/an en forêt soumise et 6,0 m<sup>3</sup>/ha/an en forêt privée.
- La part des conifères dans ces résultats peut varier de 2,5 à 5,7 m<sup>3</sup>/ha/an.

### - MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS -

Ce type de peuplement comprend tous les stades du taillis-sous-futaie à un stade plus ou moins avancé de conversion et plus généralement tous les mélanges de futaie et de taillis sans considération de traitement.

Présent dans toutes les régions forestières franciliennes, le mélange futaie-taillis couvre une surface de 128 510 ha, soit 54 % des formations boisées de production avec une proportion plus forte en Île-de-France-Ouest (62 % pour 72 160 ha) qu'en Seine-et-Marne (47 % pour 56350 ha).

Le mélange futaie-taillis est situé pour :

- plus de 70 % en forêt privée, et notamment 81 % dans les forêts privées de Seine-et-Marne,
- 71 % dans les formations boisées de production de la Brie, 68 % du Pays des Yvelines, seulement 12 % en Pays de Fontainebleau et à peine 10 % dans les forêts de production du Vexin français.

Les chênes rouvre et pédonculé sont prépondérants à 80 % dans la futaie principalement feuillue, le pin sylvestre est la deuxième essence de futaie avec un taux de 6 %. Le charme, le tremble, le bouleau, le chêne et le tilleul constituent l'essentiel du taillis.

Le volume global du mélange futaie-taillis s'élève à 18 007 300 m<sup>3</sup>, soit un volume à l'hectare moyen pour la région francilienne de 140 m<sup>3</sup>/ha. Les volumes moyen à l'hectare sont peu différents entre l'Île-de-France-Ouest et la Seine-et-Marne ; par contre ils sont plus importants en forêt soumise (de 166 à 172 m<sup>3</sup>/ha) qu'en forêt privée (de 126 à 130 m<sup>3</sup>/ha).

L'accroissement global annuel courant du mélange futaie-taillis s'élève à 472 350 m<sup>3</sup>/an (c'est un accroissement annuel moyen calculé sur la période de 1974 à 1979). L'accroissement courant annuel moyen à l'hectare est de 3,68 m<sup>3</sup>/ha/an.

### - TAILLIS SIMPLE -

Les taillis simples couvrent une surface de 37 490 ha, soit 16 % des formations boisées de production. Il y en a deux fois plus en Île-de-France-Ouest qu'en Seine-et-Marne.

Ils sont situés pour :

- 90 % dans les forêts privées, il n'y en presque pas dans forêts soumise de la Seine-et-Marne,
- 45 % dans la seule région forestière du Pays des Yvelines, 20 % en Brie et 9 % en Vieille France.

Ils sont constitués pour plus des deux tiers du taillis au sens strict, mais également de quelques taillis-sous-futaies appauvris en réserves ou avec quelques petits bouquets d'arbres de francs pieds.

Les chênes rouvre et pédonculé représentent 40 % des surfaces en taillis simples ; viennent ensuite le châtaignier, le frêne, le bouleau, ainsi que le robinier et le tremble.



Le volume sur pied du taillis simple est de 4 476 700 m<sup>3</sup>, soit un volume moyen à l'hectare de 119 m<sup>3</sup>/ha. L'accroissement courant annuel est lui de 147 300 m<sup>3</sup>/an, soit un accroissement moyen annuel à l'hectare de 3,9 m<sup>3</sup>/ha/an.

- PEUPLEMENTS MORCELÉS -

Sous ce type sont regroupés :

- des bois de ferme à structure parcellaire très morcelée avec une interpénétration marquée du territoire agricole avoisinant ;
- des peuplements mosaïques très morcelés, caractérisés également par la juxtaposition de petites parcelles dissemblables quant à la composition, la structure forestière et la densité et de surface généralement inférieure à 4 ha ;
- des boisements de fond de vallée s'étendant le long de cours d'eau ou d'étangs.

Les boisements morcelés couvrent une surface de 32 180 ha. Ils sont deux plus étendus dans la seule Seine-et-Marne que dans toute l'Île-de-France-Ouest.

Ils sont tous situés en forêt privée. La Brie en contient 34 %, le Pays des Yvelines 15 % et le Pays de Fontainebleau 12 %.

Ce sont pour 45 % des mélanges de futaie-taillis, 45 % des taillis simples et seulement 10 % des futaies.

Les essences dominantes sont les chênes rouvre et pédonculé qui couvrent plus de 40 % de la surface, puis les autres feuillus comme le frêne (15 %). Le pin sylvestre est le seul résineux recensé, il représente 10 % de la surface et il est présent surtout dans les peuplements mosaïques du Pays de Fontainebleau.

Le volume sur pied des peuplements morcelés s'élève à 3 723 700 m<sup>3</sup>, ce qui donne un volume moyen à l'hectare de 116 m<sup>3</sup>/ha. L'accroissement courant annuel est de 123 500 m<sup>3</sup>/an, soit un accroissement moyen à l'hectare de 3,8 m<sup>3</sup>/ha/an.

- PEUPLEMENTS MARGINAUX -

Les peuplements marginaux regroupent :

- les accrus naturels d'installation plus ou moins récente sur des terrains auparavant non boisés et aujourd'hui abandonnés par l'agriculture ;
- les peuplements dégradés et les boisements lâches, caractérisés par un aspect clairié, lâche, aux limites floues et irrégulières.

Ce type de peuplement ne recouvre qu'une surface de 4 270 ha, soit 1,8 % seulement des forêts de production. Il se localise pour 79 % dans la seule Seine-et-Marne et en particulier pour 63 % dans le Pays de Fontainebleau.

Les peuplements marginaux sont constitués de futaies, de taillis simple ou du mélange futaie-taillis pour approximativement un tiers de chaque catégorie.

Les feuillus, en particulier les chênes, le bouleau et l'orme, sont les essences dominantes. Le pin sylvestre est également bien représenté en tant qu'essence pionnière (plus du quart de la surface de ces peuplements marginaux).

Le volume global des peuplements marginaux ressort à 135 900 m<sup>3</sup>, soit un volume moyen à l'hectare de 32 m<sup>3</sup>/ha. L'accroissement courant annuel est lui de 7 750 m<sup>3</sup>/an, soit une moyenne à l'hectare de 1,8 m<sup>3</sup>/ha/an.

## 5 - ASPECTS DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

### 5.1 - Les plans simples de gestion

Les formations boisées soumises au régime forestier représentent 70 292 ha, soit 27 % de l'ensemble des forêts franciliennes. Les forêts domaniales couvrent une surface de 66 349 ha, c'est-à-dire 94 % des terrains boisés soumis au régime forestier.

La forêt privée s'étend sur 190 088 ha, dont 22 887 ha n'ont pas de fonction de production.

Les Centres régionaux de la propriété forestière (Crpf) ont été créés par la loi du 6 août 1963. Ils ont, entre autres missions, celle d'approuver les plans simples de gestion imposés à toutes les forêts privées importantes (en principe celles de plus de 25 ha d'un seul tenant).

En Île-de-France-Ouest, le Crpf évalue à 43 000 ha la surface des forêts privées qui doivent faire l'objet d'un plan simple de gestion. Cela correspond à 395 plans simples de gestion à agréer d'ici 10 ans qui couvriraient un peu plus de la moitié des forêts privées de la partie ouest de l'Île-de-France.

L'état d'avancement de l'instruction des PSG est le suivant :

Date	Appel à PSG		PSG adressé au Crpf		PSG approuvés	
	Nbre	Surface	Nbre	Surface	Nbre	Surface
1 <sup>er</sup> janvier 1980	293	29 700 ha	111	16 000 ha	82	12 800 ha
1 <sup>er</sup> janvier 1981	348	33 700 ha	126	18 100 ha	102	15 200 ha

### 5.2 - Production des exploitations forestières franciliennes

Unité : 1 000 m<sup>3</sup>r (mètre cube rond)

Catégorie de bois	Années				
	1974	1975	1976	1977	1978
<b>Bois d'œuvre (B.O.) :</b>					
- Chêne	90,8	73,5	70,6	70,5	78,4
- Hêtre	6,6	6,4	7,6	7,2	7,4
- Peuplier	78,8	64,7	66,8	54,4	47,7
- Divers	33,4	32,9	32,8	45,1	38,7
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>209,6</b>	<b>177,5</b>	<b>177,8</b>	<b>177,2</b>	<b>172,2</b>
Sapin – Épicéa	0,2	1,1	1,3	1,3	2,0
Autres conifères	29,5	23,8	36,8	29,0	24,0
<b>TOTAL CONIFÈRES</b>	<b>29,7</b>	<b>24,9</b>	<b>38,1</b>	<b>30,3</b>	<b>26,0</b>
<b>TOTAL B.O.</b>	<b>239,3</b>	<b>202,4</b>	<b>215,9</b>	<b>207,5</b>	<b>198,2</b>
<b>Bois d'industrie (B.I.):</b>					
Trituration feuillus	200,8	189,4	209,4	210,3	176,8
Trituration conifères	5,4	8,5	4,8	5,0	3,2
Mines feuillus	3,3	10,9	1,7	0,7	0,4
Mines conifères	1,4	0,8	1,2	0,2	0,6
Bois ronds divers feuillus	4,2	1,8	2,2	3,1	1,1
Bois ronds divers conifères	1,0	0,3	0,3	0,2	1,6
<b>TOTAL B.I.</b>	<b>216,1</b>	<b>211,7</b>	<b>219,6</b>	<b>219,5</b>	<b>183,7</b>
<b>DONT FEUILLUS</b>	<b>208,3</b>	<b>202,1</b>	<b>213,3</b>	<b>214,1</b>	<b>178,3</b>
<b>DONT CONIFÈRES</b>	<b>7,8</b>	<b>9,6</b>	<b>6,3</b>	<b>5,4</b>	<b>5,4</b>
<b>BOIS DE FEU FEUILLUS</b>	<b>21,4</b>	<b>16,2</b>	<b>21,4</b>	<b>20,0</b>	<b>13,1</b>

5.3 - Production des scieries d'Île-de-FranceUnité : 1 000 m<sup>3</sup>s (mètre cube scié)

Catégorie de sciage	Années				
	1974	1975	1976	1977	1978
Bois de feuillus :					
- Chêne	22,1	15,9	21,5	22,0	20,2
- Hêtre	3,4	2,1	2,5	3,9	3,5
- Peuplier	29,1	20,6	17,3	14,0	14,9
- Divers	13,4	10,7	13,4	13,2	12,2
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>68,0</b>	<b>49,3</b>	<b>54,7</b>	<b>53,1</b>	<b>50,8</b>
Sapin – Épicéa	2,1	0,2	-	0,2	0,3
Autres conifères	16,8	19,1	21,0	19,2	14,9
<b>TOTAL CONIFÈRES</b>	<b>18,9</b>	<b>19,3</b>	<b>21,0</b>	<b>19,4</b>	<b>15,2</b>
<b>TOTAL SCIAGES</b>	<b>86,9</b>	<b>68,6</b>	<b>75,7</b>	<b>72,5</b>	<b>66,0</b>
Bois sous rails (BSR) :					
Chêne	0,5	0,5	0,3	0,1	0,1
Hêtre	-	-	-	-	-
Conifères	-	-	-	-	-
Appareils de voie (AV) :					
Chêne	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2
<b>TOTAL Bois sous rails et appareils de voie :</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>
<b>SCIAGES &amp; BSR+AV</b>	<b>87,8</b>	<b>69,5</b>	<b>76,2</b>	<b>72,8</b>	<b>66,3</b>
CHUTES DE SCIERIE (1 000 T)					
Trituration	7,9	6,2	7,2	7,0	6,6
Autres utilisations	1,0	1,2	2,4	2,1	2,8
<b>TOTAL CHUTES DE SCIERIE</b>	<b>8,9</b>	<b>7,4</b>	<b>9,6</b>	<b>9,1</b>	<b>9,4</b>

Sources : - Service régionale d'aménagement forestier de l'Île-de-France (S.R.A.F.)  
- Direction des forêts : enquêtes annuelles des branches d'activités exploitation forestière et sciage.  
- Association Nationale des Centres Régionaux de la Propriété Forestière.

N.B. : Les volumes m<sup>3</sup>r sont donnés : - sur écorce pour les feuillus,  
- sous écorce pour les résineux.

## II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE

L'étude préalable des départements de l'Île-de-France, comportant la délimitation des régions forestières et la définition des types de peuplement a été réalisée de janvier à juin 1977.

Au préalable, la couverture photographique de la région francilienne a été réalisée en 1976, à l'échelle moyenne du 1/25 000ème, à la fois sur émulsions panchromatique et infra-rouge, au format 23 cm par 23 cm.

L'interprétation photographique s'est déroulée d'avril à décembre 1977, pour la seule Seine-et-Marne et de novembre 1977 à avril 1978 pour la partie Île-de-France-Ouest.

La deuxième phase de l'inventaire, comportant l'exécution des levers au sol dans les formations boisées production, les alignements et les haies boisées, les plantations et autres peupleraies, les arbres forestiers épars, ainsi que les landes et les friches, a été exécutée :

- ❖ de janvier à décembre 1978 pour la seule Seine-et-Marne,
- ❖ de novembre 1978 à juin 1979, pour l'Île-de-France Ouest, à l'exception du recensement des peupleraies réalisé en mai et juin 1981.

L'exploitation mécanographique des données brutes de l'échantillonnage a été réalisée par le centre de traitement de l'information du service de l'Inventaire Forestier National :

- ❖ en mars 1980 pour la Seine-et-Marne,
- ❖ de décembre 1980, puis janvier et juin 1981, pour l'Île-de-France-Ouest.

### III - RESULTATS PRINCIPAUX DE L'INVENTAIRE

Les résultats sont fournis dans des tableaux répartis en deux tomes.

Le tome premier réunit les résultats globaux de surfaces, volumes et accroissements, tant pour les formations boisées que pour les formations arborées.

Le deuxième tome réunit des résultats plus détaillés au niveau des essences et des types de peuplement des seules formations boisées de production.

Les tableaux du deuxième tome sont directement édités par l'ordinateur à la différence de ceux du 1<sup>er</sup> tome correspondant à cette publication.

Afin d'alléger au maximum la lecture des tableaux, il a paru utile de donner une fois pour toute la définition aussi précise que possible des différents termes utilisés.

Ces termes sont définis dans l'ordre où le lecteur les rencontre en général dans le cours de la publication.

#### - Formations boisées de production -

##### - **Forêts** -

Formations végétales dominées par des arbres ou arbustes qui doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- ❖ soit être constituées de tiges recensables bien réparties ayant un couvert au moins égal à 10 %,
- ❖ soit présenter une densité par hectare d'au moins 500 plants, rejets ou semis, vigoureux et bien répartis,
- ❖ avoir une largeur moyenne d'au moins 25 mètres et appartenir à un massif de plus de 4 ha,
- ❖ ne pas avoir principalement une fonction de protection ou de récréation.

Les vergers sont exclus.

##### - **Boqueteaux** -

Petits massifs boisés de moins de 4 hectares et de plus de 50 ares, le plus souvent situés en domaine agricole et ayant une fonction principale de production (largeur minimum : 25 mètres).

##### - **Bosquets** -

Petits massifs boisés d'une superficie comprise entre 50 ares et 5 ares (et d'une largeur supérieure à 15 m) ou d'une largeur comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface.

Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des arbres épars.

- Autres formations boisées (boisements de protection ou d'agrément) -

Formations boisées dont la fonction de production est nulle ou accessoire. Elles comprennent essentiellement les forêts inexploitable car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, ou encore celles dont le rôle de protection interdit que des coupes y soient faites. Cette rubrique inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif ou culturel.

- Landes -

Cette catégorie regroupe les landes, friches et terrains vacants non cultivés et non entretenus régulièrement par le pâturage.

La lande occupe une place intermédiaire entre l'agriculture et l'état boisé.

- Improductif -

Ce qualificatif regroupe les surfaces improductives du point de vue agricole et forestier.

Il s'agit, soit d'improductifs par destination (routes, chemins, voies ferrées, surfaces bâties et dépendances), soit d'improductifs naturels (plages, dunes, rochers et marais).

- Haies -

Lignes boisées d'une largeur moyenne à la base au plus égale à 10 m et d'une longueur supérieure à 25 m, comportant au moins trois arbres recensables (diamètre à 1,30 m égal ou supérieur à 7,5 cm), avec une densité moyenne d'au moins un arbre recensable tous les 10 m.

- Alignements -

Lignes d'arbres plantés à intervalles réguliers, d'une largeur au plus égale à 10 m, d'une longueur supérieure à 25 m et comportant au moins 3 arbres, avec une densité moyenne d'au moins un arbre tous les 25 m.

- Peupleraies -

Peuplements artificiels composés de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérant et avec une densité supérieure à 100 à l'hectare.

En outre, les peupleraies doivent avoir une surface minimale de 5 ares sur une largeur de cime supérieure à 15 m.

- Volume -

Il s'agit de volumes sur écorce arrêtés aux différentes découpes suivantes :

- ❖ découpe bois fort de 22 cm de circonférence (7 cm de diamètre) pour la tige des résineux et des peupliers de toutes catégories de dimensions et celle des feuillus appartenant aux catégories des bois moyens et des petits bois, y compris les brins de taillis ;
- ❖ découpe marchande de 20 cm de diamètre pour les tiges de feuillus appartenant à la catégorie gros bois et pour les branches des feuillus et résineux de toutes catégories ;
- ❖ éventuellement découpe de forme pour la tige principale ou les branches ;

La dimension de recensabilité a été fixée à un diamètre de 7,5 cm à 1,30 m du sol (ou à une circonférence de 24,5 cm à 1,50 m).

Le volume pris en compte est la somme du volume de la tige et de celui de certaines grosses branches (voir - Catégorie d'utilisation des bois -).

- Accroissements -

L'accroissement périodique annuel moyen (accroissement courant) est calculé sur la période de 5 ans précédant l'année civile du sondage.

L'accroissement sur écorce en volume des peuplements est la somme de deux composantes :

- ❖ l'accroissement des arbres sur pied compte-tenu des arbres qui ne sont devenus recensables qu'au cours de la période de 5 ans définie ci-dessus. Comme il n'est pas possible de connaître le moment exact de leur passage à la recensabilité, on estime qu'en moyenne ce passage s'est effectué au milieu de la période. Ces arbres n'ont ainsi apporté au peuplement que la moitié de leur accroissement calculé sur 5 ans.
- ❖ l'accroissement que les arbres actuellement coupés avaient apporté au peuplement pendant la fraction de la même période durant laquelle ils étaient encore sur pied. Cette deuxième partie de l'accroissement est mentionnée à part dans les tableaux du 2<sup>ème</sup> tome sous la rubrique résumée « d'accroissement dû aux arbres coupés ».

- Recrutement (ou passage à la futaie) -

C'est la moyenne annuelle du volume des arbres passant recensables au cours de la période de 5 ans définie plus haut.

- Essence prépondérante -

C'est l'essence occupant la plus grande surface du couvert libre total du peuplement sur le point d'inventaire.

- Structure forestière élémentaire -

C'est la constatation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - tels qu'ils se traduisent sur le point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les structures principales suivantes : futaie régulière, futaie irrégulière, mélange futaie-taillis (y compris les taillis-sous-futaie) et taillis simple.

Cette caractéristique est donc déterminée sur le point de sondage soit une surface de 20 ares, exceptionnellement de 1 hectare dans certains cas particuliers (placette vide).

Par contre, les types de peuplement sont appréciés sur des surfaces plus importantes. Or certains types comportent dans leur définition une notion de traitement ou au moins d'aspect, de même dénomination que la structure forestière élémentaire. Mais en raison de l'appréciation différente des deux caractéristiques, il ne peut y avoir identité totale des surfaces.

Par exemple, un peuplement de futaie pourra ne présenter que 80 % de sa surface sous la structure élémentaire de futaie et un type « Taillis simple » pourra contenir 10 à 20 % de structure élémentaire de futaie.

On peut d'ailleurs donner la même explication pour d'éventuelles discordances entre la surface d'une essence prépondérante et la surface type de peuplement défini par rapport à cette même essence.

Par exemple dans le type « Hêtraie », le hêtre ne sera prépondérant qu'à 80 % et on retrouvera du hêtre prépondérant dans d'autres types de peuplement.

- Catégorie de dimension des bois -

Les 4 catégories de dimensions figurant dans les publications correspondent aux diamètres suivants (diamètre à 1,30 m = d) ou aux circonférences suivantes (circonférence à 1,50 m = c) :

	d	c
Non recensable	moins de 7,5 cm	moins de 24,5 cm
Petit bois	7,5 - 22,4 cm	24,5 - 54,4 cm
Moyen bois	22,5 - 37,4 cm	54,5 - 94,4 cm
Gros bois	37,5 cm et plus	94,5 cm et plus

- Catégorie d'utilisation des bois -

Les 3 catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont définies de la manière suivante :

- ❖ Catégorie I : tranchage, déroulage, ébénisterie et menuiserie fine.
- ❖ Catégorie II : autres sciages, menuiserie courante, charpente, caisserie, coffrage et traverses.
- ❖ Catégorie III : bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêté à l'une des découpes précédemment définies, volume auquel on ajoute le volume de celles des branches qui répondent aux deux conditions : diamètre fin bout au moins égal à 20 cm et longueur minimum de 1 mètre. Ce volume total est diminué du rebut éventuel. Le volume cubé ne comprend donc qu'une partie du houppier.



Île-de-France - Tableau 1

Répartition du territoire  
selon l'utilisation du sol

Utilisation du sol	Surface en ha	%
Formations boisées	260 380	21,6 %
Landes et friches	9 899	0,8 %
Terrains agricoles	707 591	58,7 %
Terrains improductifs	216 360	17,9 %
Eaux	12 312	1,0 %
Total	1 206 542	100,0 %

## Île-de-France - Tableau 2

Répartition du territoire suivant l'utilisation du sol et la catégorie propriété

Utilisation du sol	Terrain soumis au régime forestier (ha)	Terrain non soumis au régime forestier (ha)	Total par utilisation du sol (ha)
A – Terrains non boisés			
- Terrains agricoles	787	706 804	707 591 (1)
- Landes	565	9 334	9 899 (1)
- Eaux	98	12 214	12 312
- Improductifs	1 441	214 919 (2)	216 360 (2)
<b>TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -</b>	<b>2 891</b>	<b>943 271</b>	<b>946 162</b>
B – Terrains boisés			
- Formations boisées de production			
Forêts	69 587	155 785	225 372
Boqueteaux	121	9 775	9 896
Bosquets	39	1 641	1 680
Total	69 747	167 201	236 948
- Autres formations boisées	545	22 887	23 432
<b>TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -</b>	<b>70 292</b>	<b>190 088</b>	<b>260 380</b>
<b>TOTAL A + B</b>	<b>73 183</b>	<b>1 133 359</b>	<b>1 206 542</b>
Taux de boisement B / A + B			21,6 %

(1) Sont comprises dans les terrains agricoles et les landes, les formations arborées suivantes :

- ❖ Les haies boisées : 2 765 km
- ❖ Les alignements : 1 204 km
- ❖ Les peupleraies de production : 6 730 ha

(2) Dont 1 443 ha de terrains militaires interdits.

## Île-de-France - Tableau 3

Surface totale, surface boisée et taux de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale de la région (ha)	Surface (en ha) des formations boisées			Taux de boisement %
		de production	autres	totale	
Vieille France	135 390	14 590	3 210	17 800	13,1 %
Tardenois	17 300	3 450	200	3 650	9,5 %
Brie	378 240	72 830	4 810	77 640	20,5 %
Vallée de la Seine amont	22 930	2 890	80	2 970	13,0 %
Champagne crayeuse	8 880	240	40	280	3,2 %
Pays de Fontainebleau	69 670	34 350	1 480	35 830	51,4 %
Gâtinais	72 550	10 180	120	10 300	14,2 %
Beauce	52 180	3 760	430	4 190	8,0 %
Pays des Yvelines	313 580	77 680	10 110	87 790	28,0 %
Vallée de la Seine aval	55 380	5 100	1 410	6 510	11,8 %
Vexin français	80 450	11 880	1 540	13 420	16,7 %
<b>T O T A L</b>	<b>1 206 550</b>	<b>236 950</b>	<b>23 430</b>	<b>260 380</b>	<b>21,6 %</b>

N. B. Les surfaces ventilées à partir du tableau 7 sont celles des seules formations boisées de production, déduction faite de la surface des coupes rases de moins de 5 ans sans régénération, soit un total de 570 ha.

## Île-de-France - Tableau 4

Landes et friches

Surface par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Surface en ha
Vieille France	310
Tardenois	230
Brie	2 720
Vallée de la Seine amont	420
Champagne crayeuse	0
Pays de Fontainebleau	740
Gâtinais	750
Beauce	440
Pays des Yvelines	2 650
Vallée de la Seine aval	610
Vexin français	1 030
<b>TOTAL</b>	<b>9 900</b>

## Formations boisées de production et formations arborées

## Volumes et accroissements totaux par essence

## Toutes propriétés

Essence	Formations boisées de production		Arbres épars, éléments linéaires et peupleraies	Volume total 1 000 m <sup>3</sup>
	Volume 1 000 m <sup>3</sup>	Accroissement 100 m <sup>3</sup> (1)	Volume (2) 1 000 m <sup>3</sup>	
Chêne pédonculé	7 689,1	1 470,0	33,4	7 722,5
Chêne rouvre	6 061,9	1 017,0	4,9	6 066,8
Hêtre	1 201,1	247,0	-	1 201,1
Châtaignier	3 674,5	1 327,0	1,6	3 676,1
Charme	1 386,6	448,0	0,1	1 386,7
Bouleau	2 066,5	705,0	5,0	2 071,5
Peupliers cultivés	1,2	1,0	1 157,2	1 158,4
Autres feuillus	6 751,8	2 570,5	141,4	6 893,2
Total feuillus	28 832,7	7 785,5	1 343,6	30 176,3
Pin maritime	86,8	57,5	-	86,8
Pin sylvestre	2 398,5	758,5	1,6	2 400,1
Epicéa	117,1	24,0	0,2	117,3
Douglas	31,3	24,5	-	31,3
Autres résineux	196,8	89,0	1,4	198,2
Total conifères	2 830,5	953,5	3,2	2 833,7
T O T A L	31 663,2	8 739,0	1 346,8	33 010,0

(1) Il s'agit de l'accroissement courant annuel calculé sur la période 1973 - 1978

(2) Il s'agit soit du volume des arbres de toutes formes (futaie, taillis, émonde) pour l'Île-de-France Ouest, soit des seuls arbres de forme de futaie en Seine-et-Marne. Il convient d'ajouter pour ce département : 116 500 m<sup>3</sup> d'arbres têtards, d'émonde et de brins de taillis, aux arbres épars et aux éléments linéaires.

Île-de-France - Tableau 7 (S)  
Formations boisées de production  
Surface, en hectare, par essence prépondérante et région forestière  
Propriétés soumises au régime forestier

Essence prépondérante	Vieille France	Tardenois	Brie	Vallée de la Seine amont	Champagne crayeuse	Pays de Fontainebleau	Gâtinais	Beauce	Pays des Yvelines	Vallée de la Seine aval	Vexin français	Total
Futaie (surface en ha)												
Chêne pédonculé	-	-	1 010	-	-	1 640	-	-	2 560	90	-	5 300
Chêne rouvre	730	-	1 910	-	-	4 980	-	-	-	850	-	8 470
Hêtre	70	-	70	-	-	2 830	-	-	400	340	-	3 710
Châtaignier	70	-	-	-	-	80	-	-	150	-	-	300
Autres feuillus	-	-	230	-	-	490	-	-	160	-	-	880
<b>Total feuillus</b>	<b>870</b>	<b>-</b>	<b>3 220</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 020</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 270</b>	<b>1 280</b>	<b>-</b>	<b>18 660</b>
Pin maritime	-	-	-	-	-	330	-	-	120	-	-	450
Pin sylvestre	70	-	500	-	-	5 280	-	-	2 720	180	-	8 750
Autres pins	-	-	90	-	-	260	-	-	280	40	-	670
Epicéa	-	-	200	-	-	160	-	-	80	-	-	440
Douglas	40	-	230	-	-	110	-	-	80	-	-	460
Sapin de Vanc.	-	-	170	-	-	-	-	-	40	-	-	210
<b>Total conifères</b>	<b>110</b>	<b>-</b>	<b>1 190</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 140</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 320</b>	<b>220</b>	<b>-</b>	<b>10 980</b>
<b>Total FUTAIES</b>	<b>980</b>	<b>-</b>	<b>4 410</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 160</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 590</b>	<b>1 500</b>	<b>-</b>	<b>29 640</b>
Mélange futaie – taillis (surface en ha) – Ce sont les essences prépondérantes de la futaie seule (celles du taillis sont étudiées dans le tableau 7.1)												
Chêne pédonculé	150	60	7 820	-	-	170	-	-	11 210	550	40	20 000
Chêne rouvre	2 180	40	2 990	-	-	960	-	-	1 160	640	260	8 230
Hêtre	150	-	-	-	-	320	-	-	-	170	-	640
Châtaignier	430	-	-	-	-	-	-	-	910	90	-	1 430
Autres feuillus	140	60	750	-	-	70	-	-	620	-	-	1 640
<b>Total feuillus</b>	<b>3 050</b>	<b>160</b>	<b>11 560</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 520</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 900</b>	<b>1 450</b>	<b>300</b>	<b>31 940</b>
Pin sylvestre	-	-	160	-	-	1 090	-	-	500	170	-	1 920
Autres résineux	-	-	-	-	-	250	-	-	180	-	-	430
<b>Total conifères</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>160</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 340</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>680</b>	<b>170</b>	<b>-</b>	<b>2 350</b>
<b>Total MELANGE F.-T</b>	<b>3 050</b>	<b>160</b>	<b>11 720</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 860</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 580</b>	<b>1 620</b>	<b>300</b>	<b>34 290</b>

## Taillis simple

Chêne pédonculé	-	-	200	-	-	410	-	-	260	80	-	950
Chêne rouvre	-	-	80	-	-	80	40	-	100	-	50	350
Châtaignier	740	-	100	-	-	-	-	-	200	-	40	1 080
Charme	-	-	170	-	-	-	-	-	-	80	-	250
Bouleau	380	-	450	-	-	580	-	-	880	-	-	2 290
Autres feuillus	100	-	600	-	-	-	-	-	190	-	-	890
Total TAILLIS SIMPLE	1 220	-	1 600	-	-	1 070	40	-	1 630	160	90	5 810
TOTAL par Région forestière	5 250	160	17 730	-	-	20 090	40	-	22 800	3 280	390	69 740

## Île-de-France - Tableau 7 (P)

Formations boisées de production  
Surface, en hectares, par essence prépondérante et région forestière  
Propriétés non soumises au régime forestier

Essence prépondérante	Vieille France	Tardenois	Brie	Vallée de la Seine amont	Champagne crayeuse	Pays de Fontainebleau	Gâtinais	Beauce	Pays des Yvelines	Vallée de la Seine aval	Vexin français	Total
Futaie (surface en ha)												
Chêne pédonculé	100	80	1 910	-	-	170	-	140	2 790	-	-	5 190
Chêne rouvre	80	320	1 310	-	-	610	340	-	-	-	390	3 050
Hêtre	140	-	80	-	-	170	-	-	110	-	-	500
Châtaignier	-	-	170	-	-	170	240	-	310	-	-	890
Autres feuillus	350	60	1 470	-	-	80	-	120	740	-	190	3 010
<b>Total feuillus</b>	<b>670</b>	<b>460</b>	<b>4 940</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 200</b>	<b>580</b>	<b>260</b>	<b>3 950</b>	<b>-</b>	<b>580</b>	<b>12 640</b>
Pin maritime	-	-	-	-	-	270	-	-	250	-	-	510
Pin sylvestre	100	90	370	-	80	1 910	1 500	170	1 580	-	100	5 900
Autres pins	-	-	-	-	-	80	-	40	160	-	-	280
Epicéa	-	-	180	-	-	-	-	-	-	-	100	280
Autres conifères	80	-	390	-	-	-	-	-	-	-	-	470
<b>Total conifères</b>	<b>180</b>	<b>90</b>	<b>940</b>	<b>-</b>	<b>80</b>	<b>2 260</b>	<b>1 500</b>	<b>210</b>	<b>1 990</b>	<b>-</b>	<b>200</b>	<b>7 450</b>
<b>Total FUTAIES</b>	<b>850</b>	<b>550</b>	<b>5 880</b>	<b>-</b>	<b>80</b>	<b>3 460</b>	<b>2 080</b>	<b>470</b>	<b>5 940</b>	<b>-</b>	<b>780</b>	<b>20 090</b>
Mélange futaie – taillis (surface en ha) – Ce sont les essences prépondérantes de la futaie seule (celles du taillis sont étudiées dans le tableau 7.1)												
Chêne pédonculé	500	980	16 920	680	-	760	600	1 410	20 960	380	70	43 260
Chêne rouvre	2 210	680	14 370	-	-	1 930	2 300	-	4 000	-	5 750	31 240
Hêtre	190	110	-	-	-	250	-	-	430	-	100	1 080
Châtaignier	170	-	410	-	-	-	-	-	1 070	-	490	2 140
Autres feuillus	2 060	370	4 970	700	-	760	120	140	2 560	70	710	12 460
<b>Total feuillus</b>	<b>5 130</b>	<b>2 140</b>	<b>36 670</b>	<b>1 380</b>	<b>-</b>	<b>3 700</b>	<b>3 020</b>	<b>1 550</b>	<b>29 020</b>	<b>450</b>	<b>7 120</b>	<b>90 180</b>
Pin sylvestre	-	-	260	-	-	2 020	1 170	160	3 850	-	80	7 540
Autres résineux	90	-	90	-	-	-	-	-	420	-	40	640
<b>Total conifères</b>	<b>90</b>	<b>-</b>	<b>350</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 020</b>	<b>1 170</b>	<b>160</b>	<b>4 270</b>	<b>-</b>	<b>120</b>	<b>8 180</b>
<b>Total MELANGE F.-T</b>	<b>5 220</b>	<b>2 140</b>	<b>37 020</b>	<b>1 380</b>	<b>-</b>	<b>5 720</b>	<b>4 190</b>	<b>1 710</b>	<b>33 290</b>	<b>450</b>	<b>7 240</b>	<b>98 360</b>



## Taillis simple

Chêne pédonculé	-	-	1 200	170	80	80	990	680	6 200	-	110	9 510
Chêne rouvre	150	80	1 100	-	-	2 820	1 160	140	1 060	930	890	8 330
Châtaignier	570	-	250	-	-	90	80	-	2 400	-	670	4 060
Charme	430	-	1 080	-	-	170	170	-	850	-	160	2 860
Bouleau	280	150	2 160	-	-	170	110	340	1 870	110	590	5 780
Autres feuillus	1 760	370	6 100	1 340	80	1 570	1 360	420	3 270	330	1 050	17 650
Total TAILLIS SIMPLE	3 190	600	11 890	1 510	160	4 900	3 870	1 580	15 650	1 370	3 470	48 190
TOTAL par Région forestière	9 260	3 290	54 790	2 890	240	14 080	10 140	3 760	54 880	1 820	11 490	166 640

## Formations boisées de production

Surface, en hectares, par essence prépondérante des taillis de mélange futaie-taillis et par région forestière

Essence prépondérante	Vieille France	Tardenois	Brie	Vallée de la Seine amont	Champagne crayeuse	Pays de Fontainebleau	Gâtinais	Beauce	Pays des Yvelines	Vallée de la Seine aval	Vexin français	Total
Propriété soumise au régime forestier												
Chêne pédonculé	-	-	810	-	-	200	-	-	1 840	-	-	2 850
Chêne rouvre	-	-	160	-	-	560	-	-	70	80	-	870
Châtaignier	1 200	-	900	-	-	80	-	-	4 650	170	300	7 300
Charme	150	-	3 180	-	-	570	-	-	2 890	1 150	-	7 940
Autres feuillus	1 700	160	6 670	-	-	1 450	-	-	5 130	220	-	15 330
Total soumis	3 050	160	11 720	-	-	2 860	-	-	14 580	1 620	300	34 290
Propriété non soumise au régime forestier												
Chêne pédonculé	320	-	1 480	170	-	1 030	750	640	7 840	-	-	12 230
Chêne rouvre	280	40	590	-	-	2 260	1 560	40	1 530	-	950	7 250
Châtaignier	1 140	240	2 460	-	-	250	570	-	8 790	230	2 230	15 910
Charme	340	780	8 710	-	-	500	490	440	2 930	-	1 330	15 520
Autres feuillus	3 140	1 080	23 780	1 210	-	1 680	820	590	12 200	220	2 730	47 450
Total non soumis	5 220	2 140	37 020	1 380	-	5 720	4 190	1 710	33 290	450	7 240	98 360
<b>TOTAL TOUTES PROPRIETES</b>	<b>8 270</b>	<b>2 300</b>	<b>48 740</b>	<b>1 380</b>	<b>-</b>	<b>8 580</b>	<b>4 190</b>	<b>1 710</b>	<b>47 870</b>	<b>2 070</b>	<b>7 540</b>	<b>132 650</b>

N.B. : ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles données dans le tableau 7, car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies du mélange futaie-taillis.

Île-de-France - Tableau 8

Formations boisées de production

Surface des boisements, des reboisements et des conversions feuillues par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Boisement artificiel (1) en ha	Reboisement artificiel (2) en ha	Conversion feuillue et régénération (3) en ha	Total en ha
Vieille France	40	220	920	1 180
Tardenois	80	-	280	360
Brie	290	1 760	7 340	9 390
Vallée de la Seine amont	-	-	180	180
Champagne crayeuse	-	-	-	-
Pays de Fontainebleau	-	950	660	1 610
Gâtinais	-	80	400	480
Beauce	-	-	-	-
Pays des Yvelines	90	1 830	4 490	6 410
Vallée de la Seine aval	-	80	400	480
Vexin français	-	-	230	230
<b>T O T A L</b>	<b>500</b>	<b>4 920</b>	<b>14 900</b>	<b>20 320</b>

(1) Plantation, de moins de 25 ans, entraînant une extension de la surface boisée.

(2) Plantation, de moins de 25 ans, n'entraînant pas une extension de la surface boisée.

(3) Il s'agit ici, soit du stade préparatoire à la conversion du mélange futaie-taillis et des taillis simples (vieillessement et enrichissement des réserves, disparition du taillis), soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement. La conversion est considérée comme terminée quand les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie (régulière ou irrégulière).

## Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et les reboisements par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Surface reboisée (1) en ha	Essences introduites	Surface couverte suivant la densité de plantation	
			Densité < 1 500 plants à l'hectare	Densité > 1 500 plants à l'hectare
Vieille France	260	Hêtre	-	9
		Grands érables	52	-
		Pin sylvestre	54	-
		Douglas	48	37
Tardenois	80	Pin sylvestre	-	100
Brie	2 050	Chêne rouvre	1	-
		Hêtre	4	5
		Pin sylvestre	5	66
		Epicéa	-	16
		Douglas	31	11
		Sapin de Vancouver	-	8
		Epicéa de Sitka	3	-
Pin laricio	25	25		
Vallée de la Seine amont	-	-	-	-
Champagne crayeuse	-	-	-	-
Pays de Fontainebleau	950	Chêne pédonculé	-	11
		Chêne rouvre	11	22
		Pin sylvestre	21	14
		Pin laricio	-	10
		Douglas	-	11
Gâtinais	80	Sapin de Vancouver	100	-
Beauce	-	-	-	-
Pays des Yvelines	1 920	Hêtre	4	10
		Pin maritime	3	3
		Pin sylvestre	4	43
		Pin laricio	4	14
		Pin noir	-	4
		Epicéa	-	2
		Douglas	4	-
Autres conifères	2	3		
Vallée de la Seine aval	80	Pin sylvestre	-	75
		Pin noir	-	25
Vexin français	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 420</b>		<b>376</b>	<b>524</b>

(1) Il s'agit des surfaces figurant au tableau 8 dans les colonnes « boisements et reboisements artificiels »

Île-de-France - Tableau 9

Formations boisées de production

Surface par structure élémentaire, catégorie de propriété et essence prépondérante

Structure élémentaire	Peuplements à feuillus prépondérants		Peuplements à conifères prépondérants		Total en ha
	Propriétés soumises au régime forestier en ha	Propriétés non soumises au régime forestier en ha	Propriétés soumises au régime forestier en ha	Propriétés non soumises au régime forestier en ha	
Futaies régulières ou irrégulières	18 660	12 640	10 980	7 450	49 730
Mélange futaie – taillis (1)	31 940	90 180	2 350	8 180	132 650
Taillis	5 810	48 190	-	-	54 000
TOTAL PAR PROPRIETE	56 410	151 010	13 330	15 630	236 380
TOTAL FEUILLUS - CONIFERES	207 420		28 960		

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte pour la distinction entre feuillus et résineux.

## Île-de-France - Tableau 10

## Formations boisées de production

Volume de la futaie et du taillis par essence et par catégorie de propriété

Essence	Propriété		Total par essence en m <sup>3</sup>
	Soumise au régime forestier en m <sup>3</sup>	Non soumise au régime forestier en m <sup>3</sup>	
<b>Forêts de production</b>			
Chêne pédonculé	2 870 000	4 569 100	7 439 100
Chêne rouvre	2 751 900	3 208 300	5 960 200
Hêtre	955 000	245 100	1 200 100
Châtaignier	1 361 400	2 281 600	3 643 000
Charme	405 000	929 300	1 334 300
Bouleau	596 900	1 445 500	2 042 400
Autres feuillus (1)	861 400	5 304 800	6 166 200
<b>Total feuillus</b>	<b>9 801 600</b>	<b>17 983 700</b>	<b>27 785 300</b>
Pin maritime	26 600	54 400	81 000
Pin sylvestre	1 336 800	1 013 400	2 350 200
Autres pins (2)	77 000	57 700	134 700
Epicéa	25 500	90 100	115 600
Douglas	19 600	11 700	31 300
Autres conifères (3)	5 700	32 100	37 800
<b>Total conifères</b>	<b>1 491 200</b>	<b>1 259 400</b>	<b>2 750 600</b>
<b>TOTAL forêts de production</b>	<b>11 292 800</b>	<b>19 243 100</b>	<b>30 535 900</b>
<b>Boqueteaux et bosquets</b>			
Chêne pédonculé	9 000	241 000	250 000
Chêne rouvre	-	101 700	101 700
Charme	3 200	49 100	52 300
Bouleau	15 400	8 700	24 100
Autres feuillus (4)	12 200	607 100	619 300
<b>Total feuillus</b>	<b>39 800</b>	<b>1 007 600</b>	<b>1 047 400</b>
Pin sylvestre	-	48 300	48 300
Autres conifères (5)	-	31 600	31 600
<b>Total conifères</b>	<b>-</b>	<b>79 900</b>	<b>79 900</b>
<b>TOTAL boqueteaux et bosquets</b>	<b>39 800</b>	<b>1 087 500</b>	<b>1 127 300</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION</b>	<b>11 332 600</b>	<b>20 330 600</b>	<b>31 663 200</b>

(1) dont frêne 1 459 100 m<sup>3</sup>, robinier 1 041 000 m<sup>3</sup>, tremble 1 324 700 m<sup>3</sup> et tilleul 638 900 m<sup>3</sup>(2) dont pin laricio 59 400 m<sup>3</sup> et pin noir d'Autriche 75 300 m<sup>3</sup>(3) dont sapin de Vancouver 4 600 m<sup>3</sup>, thuya 22 200 m<sup>3</sup> et if 10 000 m<sup>3</sup>(4) dont frêne 152 200 m<sup>3</sup>(5) dont pin laricio 14 500 m<sup>3</sup>, pin noir d'Autriche 9 800 m<sup>3</sup>, pin maritime 5 800 m<sup>3</sup> et épicéa 1 500 m<sup>3</sup>

## Formations boisées de production

Volume des seuls brins du taillis par essence et par catégorie de propriété

Essence	Propriété		Total par essence en m <sup>3</sup>
	Soumise au régime forestier en m <sup>3</sup>	Non soumise au régime forestier en m <sup>3</sup>	
<b>Forêts de production</b>			
Chêne pédonculé	189 900	1 330 800	1 520 700
Chêne rouvre	77 500	990 400	1 067 900
Hêtre	12 500	12 900	25 400
Châtaignier	909 300	1 808 100	2 717 400
Charme	272 200	796 000	1 068 200
Bouleau	404 200	1 164 700	1 568 900
Autres feuillus (2)	632 600	3 371 300	4 003 900
<b>TOTAL forêts de production</b>	<b>2 498 200</b>	<b>9 474 200</b>	<b>11 972 400</b>
<b>Boqueteaux et bosquets</b>			
Chêne pédonculé	-	148 500	148 500
Chêne rouvre	-	62 200	62 200
Charme	2 200	49 000	51 200
Bouleau	15 400	8 700	24 100
Autres feuillus (3)	1 100	450 600	451 700
<b>TOTAL boqueteaux et bosquets</b>	<b>18 700</b>	<b>719 000</b>	<b>737 700</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION</b>	<b>2 516 9000</b>	<b>10 193 200</b>	<b>12 710 100</b>

(1) Ces volumes ne concernent que les seuls brins de taillis des essences feuillues et qui sont déjà comptabilisés dans le tableau 10 précédent

(2) dont frêne 626 800 m<sup>3</sup>, robinier 707 800 m<sup>3</sup>, tremble 1 042 400 m<sup>3</sup> et tilleul 471 500 m<sup>3</sup>

(3) dont frêne 99 900 m<sup>3</sup> et robinier 98 700 m<sup>3</sup>

## Formations boisées de production

Accroissement courant sur écorce de la futaie et du taillis par essence et par catégorie de propriété

Essence	Propriété		Total par essence en m <sup>3</sup> /an
	Soumise au régime forestier en m <sup>3</sup> /an	Non soumise au régime forestier en m <sup>3</sup> /an	
<b>Forêts de production</b>			
Chêne pédonculé	42 400	96 650	139 050
Chêne rouvre	32 150	66 650	98 800
Hêtre	20 650	4 000	24 650
Châtaignier	43 550	88 200	131 750
Charme	12 400	30 800	43 200
Bouleau	20 900	48 850	69 750
Autres feuillus (1)	34 150	199 650	233 800
<b>Total feuillus</b>	<b>206 200</b>	<b>534 800</b>	<b>741 000</b>
Pin maritime	2 900	2 800	5 700
Pin sylvestre	41 300	32 900	74 200
Autres pins (2)	4 000	2 050	6 050
Epicéa	400	1 950	2 350
Douglas	1 400	1 050	2 450
Autres conifères (3)	600	700	1 300
<b>Total conifères</b>	<b>50 600</b>	<b>41 450</b>	<b>92 050</b>
<b>TOTAL forêts de production</b>	<b>256 800</b>	<b>576 250</b>	<b>833 050</b>
<b>Boqueteaux et bosquets</b>			
Chêne pédonculé	150	7 800	7 950
Chêne rouvre	-	2 900	2 900
Charme	100	1 500	1 600
Bouleau	300	450	750
Autres feuillus (4)	350	24 000	24 350
<b>Total feuillus</b>	<b>900</b>	<b>36 650</b>	<b>37 550</b>
Pin sylvestre	-	1 650	1 650
Autres conifères (5)	-	1 650	1 650
<b>Total conifères</b>	<b>-</b>	<b>3 300</b>	<b>3 300</b>
<b>TOTAL boqueteaux et bosquets</b>	<b>900</b>	<b>39 950</b>	<b>40 850</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION</b>	<b>257 700</b>	<b>616 200</b>	<b>873 900</b>

- (1) dont frêne 51 050 m<sup>3</sup>/an, robinier 34 450 m<sup>3</sup>/an, tremble 103 100 m<sup>3</sup>/an et tilleul 26 200 m<sup>3</sup>/an  
(2) dont pin laricio 3 600 m<sup>3</sup>/an et pin noir d'Autriche 2 450 m<sup>3</sup>/an  
(3) dont sapin de Vancouver 600 m<sup>3</sup>/an, thuya 200 m<sup>3</sup>/an et if 500 m<sup>3</sup>/an  
(4) dont frêne 6 350 m<sup>3</sup>/an  
(5) dont pin laricio 950 m<sup>3</sup>/an, pin noir d'Autriche 600 m<sup>3</sup>/an, pin maritime 50 m<sup>3</sup>/an et épicéa 50 m<sup>3</sup>/an



## Formations boisées de production

Accroissement courant sur écorce des seuls brins du taillis par essence et par catégorie de propriété

Essence	Propriété		Total par essence en m <sup>3</sup> /an
	Soumise au régime forestier en m <sup>3</sup> /an	Non soumise au régime forestier en m <sup>3</sup> /an	
Forêts de production			
Chêne pédonculé	7 400	42 450	49 850
Chêne rouvre	2 600	30 650	33 250
Hêtre	650	500	1 150
Châtaignier	33 750	76 450	110 200
Charme	9 650	28 250	37 900
Bouleau	16 250	43 000	59 250
Autres feuillus (2)	27 800	144 700	172 500
<b>TOTAL forêts de production</b>	<b>98 100</b>	<b>366 000</b>	<b>464 100</b>
Boqueteaux et bosquets			
Chêne pédonculé	-	5 750	5 750
Chêne rouvre	-	2 150	2 150
Charme	100	1 500	1 600
Bouleau	300	450	750
Autres feuillus (3)	50	20 000	20 050
<b>TOTAL boqueteaux et bosquets</b>	<b>450</b>	<b>29 850</b>	<b>30 300</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION</b>	<b>98 550</b>	<b>395 850</b>	<b>494 400</b>

(1) Ces accroissements ne concernent que les seuls brins de taillis des essences feuillues et qui sont déjà comptabilisés dans le tableau 11 précédent

(2) dont frêne 28 500 m<sup>3</sup>/an, robinier 27 250 m<sup>3</sup>, tremble 44 950 m<sup>3</sup>/an et tilleul 22 450 m<sup>3</sup>/an

(3) dont frêne 4 900 m<sup>3</sup>/an et robinier 4 300 m<sup>3</sup>/an

## Formations boisées de production

Recrutement annuel moyen de la futaie et du taillis par essence et par catégorie de propriété

Essence	Propriété		Total par essence en m <sup>3</sup> /an
	Soumise au régime forestier en m <sup>3</sup> /an	Non soumise au régime forestier en m <sup>3</sup> /an	
<b>Forêts de production</b>			
Chêne pédonculé	1 750	4 500	6 250
Chêne rouvre	400	3 750	4 150
Hêtre	1 050	100	1 150
Châtaignier	2 950	6 900	9 850
Charme	3 700	10 100	13 800
Bouleau	3 450	6 450	9 900
Autres feuillus (1)	4 900	22 750	27 650
<b>Total feuillus</b>	<b>18 200</b>	<b>54 550</b>	<b>72 750</b>
Pin maritime	350	100	450
Pin sylvestre	1 450	1 950	3 400
Autres pins (2)	300	50	350
Epicéa	-	300	300
Douglas	400	1 000	1 400
Autres conifères (3)	300	-	300
<b>Total conifères</b>	<b>2 800</b>	<b>3 400</b>	<b>6 200</b>
<b>TOTAL forêts de production</b>	<b>21 000</b>	<b>57 950</b>	<b>78 950</b>
<b>Boqueteaux et bosquets</b>			
Chêne pédonculé	-	500	500
Chêne rouvre	-	100	100
Charme	50	550	600
Bouleau	-	-	-
Autres feuillus (4)	-	3 050	3 050
<b>Total feuillus</b>	<b>50</b>	<b>4 200</b>	<b>4 250</b>
Pin sylvestre	-	150	150
Autres conifères	-	-	-
<b>Total conifères</b>	<b>-</b>	<b>150</b>	<b>150</b>
<b>TOTAL boqueteaux et bosquets</b>	<b>50</b>	<b>4 350</b>	<b>4 400</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION</b>	<b>21 050</b>	<b>62 300</b>	<b>83 350</b>

(1) dont frêne 3 300 m<sup>3</sup>/an, tremble 3 200 m<sup>3</sup>/an, tilleul 63 500 m<sup>3</sup>/an(2) dont pin laricio 250 m<sup>3</sup>/an et pin noir d'Autriche 100 m<sup>3</sup>/an(3) dont sapin de Vancouver 250 m<sup>3</sup>/an(4) dont frêne 700 m<sup>3</sup>/an, orme 550 m<sup>3</sup>/an et robinier 600 m<sup>3</sup>/an

Île-de-France - Tableau 11.1 - Taillis (1)

Formations boisées de production

Recrutement annuel moyen des seuls brins du taillis par essence et par catégorie de propriété

Essence	Propriété		Total par essence en m <sup>3</sup> /an
	Soumise au régime forestier en m <sup>3</sup> /an	Non soumise au régime forestier en m <sup>3</sup> /an	
<b>Forêts de production</b>			
Chêne pédonculé	1 450	4 300	5 750
Chêne rouvre	250	3 750	4 000
Hêtre	250	50	300
Châtaignier	2 900	6 900	9 800
Charme	3 600	9 900	13 500
Bouleau	3 200	6 300	9 500
Autres feuillus (2)	4 800	21 950	26 750
<b>TOTAL forêts de production</b>	<b>16 450</b>	<b>53 150</b>	<b>69 600</b>
<b>Boqueteaux et bosquets</b>			
Chêne pédonculé	-	350	350
Chêne rouvre	-	150	150
Charme	50	550	600
Bouleau	-	-	-
Autres feuillus (3)	-	3 050	3 050
<b>TOTAL boqueteaux et bosquets</b>	<b>50</b>	<b>4 100</b>	<b>4 150</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION</b>	<b>16 500</b>	<b>57 250</b>	<b>73 750</b>

(1) Le recrutement annuel moyen ne concerne que les seuls brins de taillis des essences feuillues et qui sont déjà comptabilisés dans le tableau 11.1 précédent

(2) dont frêne 2 100 m<sup>3</sup>/an, tremble 4 250 m<sup>3</sup>/an et tilleul 5 950 m<sup>3</sup>/an

(3) dont frêne 700 m<sup>3</sup>/an, robinier 600 m<sup>3</sup>/an et orme 500 m<sup>3</sup>/an

Île-de-France - Tableau 12

Formations boisées de production

Surface (en hectare) des peuplements par région forestière et par type de peuplement

Type de peuplement	Vieille France	Tardenois	Brie	Vallée de la Seine amont	Champagne crayeuse	Pays de Fontainebleau	Gâtinais	Beauce	Pays des Yvelines	Vallée de la Seine aval	Vexin français	Total
Propriété soumise au régime forestier												
Futaie feuillue	270	-	2 900	-	-	11 850	-	-	1 270	300	-	16 590
Mélange futaie-taillis	3 270	160	12 270	-	-	1 200	40	-	16 870	2 890	260	36 960
Taillis simple	1 670	-	890	-	-	200	-	-	1 410	90	130	4 390
Peuplements marginaux	-	-	-	-	-	2 140	-	-	230	-	-	2 370
Futaie de conifères	40	-	1 670	-	-	4 700	-	-	3 020	-	-	9 430
<b>TOTAL soumis</b>	<b>5 250</b>	<b>160</b>	<b>17 730</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 090</b>	<b>40</b>	<b>-</b>	<b>22 800</b>	<b>3 280</b>	<b>390</b>	<b>69 740</b>
Propriété non soumise au régime forestier												
Futaie feuillue	220	190	2 240	-	-	790	240	-	360	-	-	4 040
Mélange futaie-taillis	5 080	2 000	33 250	250	-	5 670	4 290	770	32 430	630	7 180	91 550
Taillis simple	1 630	360	6 460	170	40	2 440	2 130	670	15 420	1 080	2 700	33 100
Peuplements morcelés	2 190	740	11 050	2 170	80	3 900	3 270	2 240	5 060	70	1 410	32 180
Peuplements marginaux	40	-	330	300	40	540	90	80	320	40	120	1 900
Futaie de conifères	100	-	1 460	-	80	740	120	-	1 290	-	80	3 870
<b>TOTAL non soumis</b>	<b>9 260</b>	<b>3 290</b>	<b>54 790</b>	<b>2 890</b>	<b>240</b>	<b>14 080</b>	<b>10 140</b>	<b>3 760</b>	<b>54 880</b>	<b>1 820</b>	<b>11 490</b>	<b>166 640</b>
<b>TOTAL TOUTES PROPRIETES</b>	<b>14 510</b>	<b>3 450</b>	<b>75 520</b>	<b>2 890</b>	<b>240</b>	<b>34 170</b>	<b>10 180</b>	<b>3 760</b>	<b>77 680</b>	<b>5 100</b>	<b>11 880</b>	<b>236 380</b>

Île-de-France - Tableau 12.1 (S)  
Formations boisées de production  
Volume et accroissement des peuplements par région forestière et par type de peuplement  
Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m <sup>3</sup> )			Accroissement (m <sup>3</sup> /an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
<b>FUTAIE FEUILLUE</b>						
Vieille France	87 200	-	87 200	1 100	-	1 100
Brie	366 800	24 100	390 900	8 700	600	9 300
Pays de Fontainebleau	2 015 900	299 400	2 315 300	28 950	6 750	35 700
Pays des Yvelines	295 700	300	296 000	4 300	50	4 350
Vallée de la Seine aval	49 500	-	49 500	900	-	900
<b>T O T A L</b>	<b>2 815 100</b>	<b>323 800</b>	<b>3 138 900</b>	<b>43 950</b>	<b>7 400</b>	<b>51 350</b>
<b>MELANGE FUTAIE - TAILLIS</b>						
Vieille France	565 500	1 400	566 900	12 650	150	12 800
Tardenois	26 300	-	26 300	1 000	-	1 000
Brie	2 041 000	4 000	2 045 000	44 300	300	44 600
Pays de Fontainebleau	90 800	23 500	114 300	2 500	1 050	3 550
Gâtinais	1 500	-	1 500	100	-	100
Pays des Yvelines	2 678 600	128 500	2 807 100	62 350	3 000	65 350
Vallée de la Seine aval	663 300	40 900	704 200	9 350	1 450	10 800
Vexin français	47 600	-	47 600	1 300	-	1 300
<b>T O T A L</b>	<b>6 114 600</b>	<b>198 300</b>	<b>6 312 900</b>	<b>133 550</b>	<b>5 950</b>	<b>139 500</b>
<b>TAILLIS SIMPLE</b>						
Vieille France	347 100	-	347 100	11 950	-	11 950
Brie	55 600	1 300	56 900	1 900	50	1 950
Pays de Fontainebleau	12 900	9 900	22 800	500	250	750
Pays des Yvelines	193 500	26 200	219 700	5 750	550	6 300
Vallée de la Seine aval	1 800	-	1 800	50	-	50
Vexin français	15 100	-	15 100	800	-	800
<b>T O T A L</b>	<b>626 000</b>	<b>37 400</b>	<b>663 400</b>	<b>20 950</b>	<b>850</b>	<b>21 800</b>
<b>PEUPELEMENTS MARGINAUX</b>						
Pays de Fontainebleau	17 800	34 300	52 100	700	2 950	3 650
Pays des Yvelines	1 600	500	2 100	50	100	150
<b>T O T A L</b>	<b>19 400</b>	<b>34 800</b>	<b>54 200</b>	<b>750</b>	<b>3 050</b>	<b>3 800</b>
<b>FUTAIE DE CONIFERES</b>						
Vieille France	2 600	-	2 600	50	-	50
Brie	85 900	41 400	127 300	3 900	3 750	7 650
Pays de Fontainebleau	128 900	434 300	563 200	2 650	11 550	14 200
Pays des Yvelines	48 900	421 200	470 100	1 300	18 050	19 350
<b>T O T A L</b>	<b>266 300</b>	<b>896 900</b>	<b>1 163 200</b>	<b>7 900</b>	<b>33 350</b>	<b>41 250</b>
<b>TOTAL PROPRIETES SOUMISES</b>	<b>9 841 400</b>	<b>1 491 200</b>	<b>11 332 600</b>	<b>207 100</b>	<b>50 600</b>	<b>257 700</b>

## Formations boisées de production

## Volume et accroissement des peuplements par région forestière et par type de peuplement

## Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m <sup>3</sup> )			Accroissement (m <sup>3</sup> /an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
<b>FUTAIE FEUILLUE</b>						
Vieille France	26 700	-	26 700	900	-	900
Tardenois	20 600	-	20 600	350	-	350
Brie	317 200	4 800	322 000	7 350	100	7 450
Pays de Fontainebleau	85 300	29 100	114 400	2 100	500	2 600
Gâtinais	29 000	4 100	33 100	600	-	600
Pays des Yvelines	100 400	-	100 400	1 000	-	1 000
<b>T O T A L</b>	<b>579 200</b>	<b>38 000</b>	<b>617 200</b>	<b>12 300</b>	<b>600</b>	<b>12 900</b>
<b>MELANGE FUTAIE - TAILLIS</b>						
Vieille France	653 200	22 500	675 700	19 800	250	20 050
Tardenois	279 400	3 900	283 300	7 100	350	7 450
Brie	4 318 600	93 700	4 412 300	122 100	1 950	124 050
Vallée de la Seine amont	13 400	-	13 400	800	-	800
Pays de Fontainebleau	511 500	136 200	647 700	14 250	3 950	18 200
Gâtinais	380 200	104 400	484 600	10 250	3 200	13 450
Beauce	72 100	4 700	76 800	2 100	100	2 200
Pays des Yvelines	3 839 300	213 100	4 052 400	107 000	7 500	114 500
Vallée de la Seine aval	47 000	-	47 000	1 500	-	1 500
Vexin français	965 800	35 400	1 001 200	29 900	750	30 650
<b>T O T A L</b>	<b>11 080 500</b>	<b>613 900</b>	<b>11 694 400</b>	<b>314 800</b>	<b>18 050</b>	<b>332 850</b>
<b>TAILLIS SIMPLE</b>						
Vieille France	241 700	-	241 700	9 200	-	9 200
Tardenois	22 800	-	22 800	650	-	650
Brie	829 700	-	829 700	26 200	-	26 200
Vallée de la Seine amont	13 300	-	13 300	800	-	800
Champagne crayeuse	4 000	-	4 000	100	-	100
Pays de Fontainebleau	260 200	21 400	281 600	7 550	800	8 350
Gâtinais	143 800	49 400	193 200	4 550	1 200	5 750
Beauce	41 200	-	41 200	1 250	-	1 250
Pays des Yvelines	1 752 300	63 700	1 816 000	57 450	2 600	60 050
Vallée de la Seine aval	68 400	-	68 400	2 400	-	2 400
Vexin français	294 300	7 100	301 400	10 500	250	10 750
<b>T O T A L</b>	<b>3 671 700</b>	<b>141 600</b>	<b>3 813 300</b>	<b>120 650</b>	<b>4 850</b>	<b>125 500</b>

## Formations boisées de production

Volume et accroissement des peuplements par région forestière et par type de peuplement

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m <sup>3</sup> )			Accroissement (m <sup>3</sup> /an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
<b>PEUPLEMENTS MORCELES</b>						
Vieille France	249 900	-	249 900	8 700	-	8 700
Tardenois	71 100	-	71 100	2 150	-	2 150
Brie	1 395 900	-	1 395 900	48 250	-	48 250
Vallée de la Seine amont	196 700	-	196 700	8 650	-	8 650
Champagne crayeuse	7 400	-	7 400	300	-	300
Pays de Fontainebleau	471 900	99 100	571 000	11 100	2 850	13 950
Gâtinais	215 200	62 100	277 300	7 850	1 700	9 550
Beauce	132 400	27 800	160 200	4 050	750	4 800
Pays des Yvelines	619 600	21 400	641 000	21 350	450	21 800
Vallée de la Seine aval	6 100	-	6 100	300	-	300
Vexin français	144 700	2 400	147 100	5 000	50	5 050
<b>T O T A L</b>	<b>3 510 900</b>	<b>212 800</b>	<b>3 723 700</b>	<b>117 700</b>	<b>5 800</b>	<b>123 500</b>
<b>PEUPLEMENTS MARGINAUX</b>						
Brie	1 700	-	1 700	100	-	100
Vallée de la Seine amont	25 300	-	25 300	1 950	-	1 950
Pays de Fontainebleau	24 400	400	24 800	400	50	450
Gâtinais	300	2 300	2 600	-	100	100
Beauce	10 700	-	10 700	250	-	250
Pays des Yvelines	12 100	2 100	14 200	750	200	950
Vexin français	2 400	-	2 400	150	-	150
<b>T O T A L</b>	<b>76 900</b>	<b>4 800</b>	<b>81 700</b>	<b>3 600</b>	<b>350</b>	<b>3 950</b>
<b>FUTAIE DE CONIFERES</b>						
Vieille France	900	8 800	9 700	-	1 100	1 100
Brie	56 000	52 900	108 900	1 800	2 650	4 450
Champagne crayeuse	-	11 100	11 100	-	450	450
Pays de Fontainebleau	6 500	58 400	64 900	200	2 450	2 650
Gâtinais	-	15 300	15 300	-	600	600
Pays des Yvelines	7 200	175 800	183 000	300	7 750	8 050
Vexin français	1 500	5 900	7 400	100	100	200
<b>T O T A L</b>	<b>72 100</b>	<b>328 200</b>	<b>400 300</b>	<b>2 400</b>	<b>15 100</b>	<b>17 500</b>
<b>TOTAL PROPRIETES PARTICULIERES</b>	<b>18 991 300</b>	<b>1 339 300</b>	<b>20 330 600</b>	<b>571 450</b>	<b>44 750</b>	<b>616 200</b>

Île-de-France - Tableau 13

Formations boisées de production

Accroissement courant, recrutement et production brute annuelle moyenne par type de peuplement

Type de peuplement	Surface totale	Accroissement courant à l'hectare		Recrutement à l'hectare		Production annuelle moyenne à l'hectare		
		des feuillus en m <sup>3</sup> /ha/an	des résineux en m <sup>3</sup> /ha/an	des feuillus en m <sup>3</sup> /ha/an	des résineux en m <sup>3</sup> /ha/an	des feuillus en m <sup>3</sup> /ha/an	des résineux en m <sup>3</sup> /ha/an	Totale en m <sup>3</sup> /ha/an
Propriété soumise au régime forestier								
Futaie feuillue	16 590	2,65	0,44	0,16	0,02	2,81	0,46	3,27
Mélange futaie-taillis	36 960	3,61	0,16	0,34	0,01	3,95	0,17	4,12
Taillis simple	4 390	4,77	0,20	0,33	0,01	5,10	0,21	5,31
Peuplements marginaux	2 370	0,32	1,29	0,14	0,22	0,46	1,51	0,97
Futaie de conifères	9 430	0,84	3,54	0,12	0,17	0,96	3,71	4,67
<b>TOTAL soumis</b>	<b>69 740</b>	<b>2,96</b>	<b>0,73</b>	<b>0,26</b>	<b>0,04</b>	<b>3,22</b>	<b>0,77</b>	<b>3,99</b>
Propriété non soumise au régime forestier								
Futaie feuillue	4 040	3,04	0,15	0,39	-	3,43	0,15	3,58
Mélange futaie-taillis	91 550	3,43	0,19	0,35	0,01	3,78	0,20	3,78
Taillis simple	33 100	3,64	0,15	0,39	0,01	4,03	0,16	4,19
Peuplements morcelés	32 180	3,66	0,18	0,34	-	4,00	0,18	4,18
Peuplements marginaux	1 900	1,89	0,18	0,41	0,03	2,30	0,21	2,51
Futaie de conifères	3 870	0,62	3,90	0,12	0,59	0,74	4,49	5,23
<b>TOTAL non soumis</b>	<b>166 640</b>	<b>3,42</b>	<b>0,27</b>	<b>0,35</b>	<b>0,02</b>	<b>3,77</b>	<b>0,29</b>	<b>4,06</b>
<b>TOTAL TOUTES PROPRIETES</b>	<b>236 380</b>	<b>3,28</b>	<b>0,40</b>	<b>0,32</b>	<b>0,03</b>	<b>3,60</b>	<b>0,43</b>	<b>4,03</b>

N.B. La production brute est la somme de l'accroissement courant et du recrutement



Île-de-France - Tableau 14

Formations boisées de production

Répartition des volumes des feuillus et des conifères par catégorie d'utilisation et catégorie de dimension

Toutes propriétés

Catégorie de dimension	Volume total en m <sup>3</sup>	Proportion des différentes catégories d'utilisation	
		Catégories I + II en %	Catégories III en %
Feuillus de futaie			
Petit bois	836 500	1,8	98,2
Moyen bois	4 630 400	61,0	39,0
Gros bois	10 655 400	89,9	10,1
<b>T O T A L</b>	<b>16 122 300</b>	<b>78,3</b>	<b>21,7</b>
Feuillus de taillis			
Petit bois	11 236 000	0,1	99,9
Moyen bois	1 446 900	32,4	67,6
Gros bois	26 500	70,1	29,9
<b>T O T A L</b>	<b>12 709 400</b>	<b>4,0</b>	<b>96,0</b>
Conifères			
Petit bois	754 400	0,5	99,5
Moyen bois	964 600	58,5	41,5
Gros bois	1 111 500	90,4	9,6
<b>T O T A L</b>	<b>2 830 500</b>	<b>55,6</b>	<b>44,4</b>
<b>TOTAL POUR LA REGION</b>	<b>31 662 200</b>	<b>46,5</b>	<b>53,5</b>

N.B. Pour obtenir le volume total des feuillus, il convient d'ajouter 2 000 m<sup>3</sup> d'arbres têtards

Île-de-France - Tableau 15

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	Total
	Distance mesurée le long de la pente				
Type de peuplement	Moins de 200 m	200 m à 500 m	Plus de 500 m	Toutes distances	surface en ha
<b>Propriété soumise au régime forestier</b>					
Futaie feuillue	13 010	2 390	870	-	16 270
	-	80	-	240	320
Mélange futaie-taillis	23 700	8 420	4 510	160	36 790
	80	-	-	90	170
Taillis simple	2 420	970	920	80	4 390
	-	-	-	-	-
Peuplements marginaux	650	170	-	980	1 800
	170	-	-	400	570
Futaie de conifères	6 460	1 670	660	400	9 190
	80	-	-	160	240
<b>T O T A L SOUMIS</b>	46 240	13 620	6 960	1 620	68 440
	330	80	-	890	1 300
<b>Propriété non soumise au régime forestier</b>					
Futaie feuillue	2 140	1 390	260	160	3 950
	-	-	-	90	90
Mélange futaie-taillis	51 770	24 770	11 710	910	89 160
	1 380	230	320	460	2 390
Taillis simple	21 460	6 960	3 310	340	32 070
	590	-	120	320	1 030
Peuplements morcelés	20 920	8 500	1 430	520	31 370
	220	250	170	170	810
Peuplements marginaux	1 130	310	240	180	1 860
	40	-	-	-	40
Futaie de conifères	2 440	570	590	270	3 870
	-	-	-	-	-
<b>T O T A L non soumis</b>	99 860	42 500	17 540	2 380	162 280
	2 230	480	610	1 040	4 360
<b>T O T A L pour la région</b>	146 100	56 120	24 500	4 000	230 720
	2 560	560	610	1 930	5 660

N.B. Pour chaque type de peuplement les résultats sont décomposés, le cas échéant, en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % sur le point de sondage,
- la deuxième ligne à des pentes supérieures à 30 %

Île-de-France - Tableau 15.1

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement (Formations boisées de production)

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures	Volumes en m <sup>3</sup>		
	Distance mesurée le long de la pente									
	moins de 200 m		200 m à 500 m		plus de 500 m		toutes distances			
Type de peuplement	Volume total	dont catégorie I et II	Volume total	dont I et II	Volume total	dont I et II	Volume total	dont I et II	Volume total	dont catégorie I et II
Propriété soumise au régime forestier										
Futaie feuillue	2 684 300	1 998 100	316 500	210 300	117 000	85 400	-	-	3 117 800	2 293 800
	-	-	9 700	2 500	-	-	11 400	1 700	21 100	4 200
Mélange futaie-taillis	4 098 400	2 526 900	1 432 700	895 200	750 300	457 500	12 100	500	6 293 500	3 880 100
	12 000	12 000	-	-	-	-	7 400	6 100	19 400	18 100
Taillis simple	358 300	92 100	124 800	16 100	173 800	27 800	6 500	-	663 400	136 000
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Peuplements marginaux	12 200	4 500	6 900	-	-	-	28 300	3 800	47 400	8 300
	3 300	2 600	-	-	-	-	3 500	-	6 800	2 600
Futaie de conifères	821 200	437 100	196 600	85 000	94 700	14 300	34 000	13 600	1 146 500	550 000
	7 400	900	-	-	-	-	9 300	3 500	16 700	4 400
<b>T O T A L SOUMIS</b>	<b>7 974 400</b>	<b>5 058 700</b>	<b>2 077 500</b>	<b>1 206 600</b>	<b>1 135 800</b>	<b>585 000</b>	<b>80 900</b>	<b>17 900</b>	<b>11 268 600</b>	<b>6 868 200</b>
	<b>22 700</b>	<b>15 500</b>	<b>9 700</b>	<b>2 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31 600</b>	<b>11 300</b>	<b>64 000</b>	<b>29 300</b>
Propriété non soumise au régime forestier										
Futaie feuillue	338 900	214 700	183 400	114 400	21 800	16 900	51 900	38 500	596 000	384 500
	-	-	-	-	-	-	21 200	14 800	21 200	14 800
Mélange futaie-taillis	6 470 700	2 825 000	3 335 200	1 495 000	1 583 500	713 900	85 300	16 200	11 474 700	5 050 100
	89 600	28 200	37 000	7 100	63 800	43 300	29 300	15 000	219 700	93 600
Taillis simple	2 459 400	460 700	765 000	127 000	386 500	77 600	76 400	23 400	3 687 300	688 700
	99 100	46 300	-	-	8 600	-	18 300	6 700	126 000	53 000
Peuplements morcelés	2 405 500	818 200	1 037 300	343 900	140 800	28 200	88 000	39 800	3 671 600	1 230 100
	10 200	5 300	6 400	3 700	19 600	2 800	15 900	4 900	52 100	16 700
Peuplements marginaux	54 200	9 700	15 200	-	11 800	2 000	200	-	81 400	11 700
	300	-	-	-	-	-	-	-	300	-
Futaie de conifères	222 200	71 000	36 000	6 100	120 900	60 200	21 200	1 100	400 300	138 400
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>T O T A L non soumis</b>	<b>11 950 900</b>	<b>4 399 300</b>	<b>5 372 100</b>	<b>2 086 400</b>	<b>2 265 300</b>	<b>898 800</b>	<b>323 000</b>	<b>119 000</b>	<b>19 911 300</b>	<b>7 503 500</b>
	<b>199 200</b>	<b>79 800</b>	<b>43 400</b>	<b>10 800</b>	<b>92 000</b>	<b>46 100</b>	<b>184 700</b>	<b>41 400</b>	<b>419 300</b>	<b>178 100</b>
<b>T O T A L pour la région</b>	<b>19 925 300</b>	<b>9 458 000</b>	<b>7 449 600</b>	<b>3 293 000</b>	<b>3 401 100</b>	<b>1 483 800</b>	<b>403 900</b>	<b>136 900</b>	<b>31 179 900</b>	<b>14 371 700</b>
	<b>221 900</b>	<b>95 300</b>	<b>53 100</b>	<b>13 300</b>	<b>92 000</b>	<b>46 100</b>	<b>116 300</b>	<b>52 700</b>	<b>483 300</b>	<b>207 400</b>

N.B. Mêmes remarques que le tableau 15

Île-de-France - Tableau 16

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon la densité du couvert

Peuplements	Densité de couvert des peuplements					Total en ha
	Non recensables (1) ha	10 % à 24 % (2) ha	25 % à 49 % (2) ha	50 % à 74 % (2) ha	75 % et plus (2) ha	
Propriété soumise au régime forestier						
Peuplements à feuillus prépondérants (3)	1 080	40	740	1 120	53 430	56 410
Peuplements à conifères prépondérants (3)	560	-	110	1 590	11 070	13 330
T O T A L	1 640	40	850	2 710	64 500	69 740
Propriété non soumise au régime forestier						
Peuplements à feuillus prépondérants (3)	2 290	1 590	2 310	6 500	138 320	151 010
Peuplements à conifères prépondérants (3)	350	180	180	520	14 400	15 630
T O T A L	2 640	1 770	2 490	7 020	152 720	166 640
TOTAL TOUTES PROPRIETES	4 280	1 810	3 340	9 730	217 220	236 380

(1) Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 %, diamètre recensable = 7,5 cm

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total du peuplement comprenant également le couvert libre des arbres non recensables

(3) La distinction entre peuplements à feuillus prépondérants et peuplements à conifères prépondérants est faite par les essences prépondérantes

## Île-de-France - Tableau 17

## Formations boisées de production

## Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

Peuplements	Classe de volume à l'hectare							TOTAL en ha
	Moins de 20 m <sup>3</sup>		20 m <sup>3</sup> à 50 m <sup>3</sup> ha	51 m <sup>3</sup> à 150 m <sup>3</sup> ha	151 m <sup>3</sup> à 250 m <sup>3</sup> ha	251 m <sup>3</sup> à 400 m <sup>3</sup> ha	plus de 401 m <sup>3</sup> ha	
	Surface totale ha	dont surface des peuplements non recensables						
Propriété soumise au régime forestier								
Peuplements à feuillus prépondérants (1)	3 460	920	3 320	20 570	18 000	8 850	2 210	56 410
Peuplements à conifères prépondérants (1)	1 450	360	2 320	4 900	2 380	2 120	160	13 330
TOTAL	4 910	1 280	5 640	25 470	20 380	10 970	2 370	69 740
Propriété non soumise au régime forestier								
Peuplements à feuillus prépondérants (1)	14 740	2 120	17 590	71 540	33 020	12 530	1 590	151 010
Peuplements à conifères prépondérants (1)	1 580	340	2 920	7 400	2 760	880	90	15 630
TOTAL	16 320	2 460	20 510	78 940	35 780	13 410	1 680	166 640
TOTAL TOUTES PROPRIETES	21 230	3 740	26 150	104 410	56 160	24 380	4 050	236 380

(1) cf. note 3 du tableau 16

## Peupleraies

Surface, volume et accroissement moyen (1) par classe d'âge de plantation

	Clone	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 ans et plus	TOTAL
Surface (ha)	Robusta	206	409	586	635	132	* 73	2 041
	I 214	307	606	217	87	27	* 4	1 248
	Autres clones	* 397	413	571	1 087	246	* 113	2 827
	TOTAL	910	1 428	1 374	1 809	405	190	6 116 (2)
Volume total (m <sup>3</sup> )	Robusta	6 500	50 300	122 100	195 300	53 200	30 300	457 700
	I 214	11 000	52 700	37 600	18 600	9 400	5 000	134 300
	Autres clones	5 200	22 900	88 300	261 000	89 600	41 700	508 700
	TOTAL	22 700	125 900	248 000	474 900	152 200	77 000	1 100 700 (3)
Accroissement total (m <sup>3</sup> /an)	Robusta	800	4 050	7 200	8 950	2 000	900	23 900
	I 214	1 350	4 300	2 200	850	350	150	9 200
	Autres clones	700	1 850	5 050	11 950	3 400	1 200	24 150
	TOTAL	2 850	10 200	14 450	21 750	5 750	2 250	57 250

\* Echantillon insuffisant pour que ces résultats, et ceux qui leur correspondent dans le tableau 18.2, soient totalement sûrs.

(1) Accroissement calculé depuis la plantation

(2) Il convient d'ajouter 614 ha de peupleraies de la classe d'âge 0 à 4 ans où les clones n'ont pas été distingués

(3) Il convient d'ajouter 4 000 m<sup>3</sup> de feuillus divers présents avec les peupliers

N.B. Il y a pratiquement 4 fois plus de peupleraies (âge > à 4 ans) en Seine-et-Marne (4 859 ha), qu'en Île-de-France Ouest (1 257 ha).

## Peupleraies

Volume, accroissement moyen et densité des peupliers à l'hectare

	Clone	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 ans et plus	Tous âges
Volume à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha)	Robusta	31,5	123,0	208,4	307,6	403,0	* 415,1	224,2
	I 214	35,8	87,0	173,3	213,8	348,1	* 1 250,0	107,6
	Autres clones	* 13,1	55,4	154,6	240,1	364,2	* 369,0	179,9
	MOYENNE	24,9	88,2	180,5	262,5	375,8	405,3	180,0
Accroissement à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)	Robusta	3,9	9,9	12,3	14,1	15,1	12,3	11,7
	I 214	4,4	7,1	10,1	9,8	13,0	37,5	7,4
	Autres clones	1,8	4,5	8,8	11,0	13,8	10,6	8,5
	MOYENNE	3,1	7,1	10,5	12,0	14,2	19,9	9,4
Nombre de peupliers plantés à l'hectare	Robusta	227	259	247	240	266	270	-
	I 214	212	199	198	209	238	400	-
	Autres clones	198	204	234	234	239	212	-
	MOYENNE	209	218	234	235	248	239	-
Nombre de peupliers vivants à l'hectare	Robusta	226	254	231	225	243	240	-
	I 214	205	196	191	195	209	378	-
	Autres clones	193	196	225	215	227	175	-
	MOYENNE	205	211	222	218	232	205	-

\* Echantillon insuffisant pour que ces résultats, et ceux qui leur correspondent dans le tableau 18.1, soient totalement sûrs.

## Peupleraies

Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone : Robusta

Catégorie de diamètre cm	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 à 34 ans	
10	9 793	0,035	* 2 454	0,049	* 3 870	0,044	* 111	0,054	-	-	* 350	0,045
15	13 222	0,085	10 342	0,121	6 338	0,144	* 591	0,135	-	-	* 699	0,086
20	8 556	0,181	22 481	0,222	10 277	0,265	* 928	0,371	* 494	0,180	-	-
25	5 895	0,377	31 670	0,397	18 150	0,475	8 350	1,344	* 986	0,577	* 900	0,510
30	* 2 130	0,559	20 723	0,594	28 867	0,713	17 882	0,810	2 589	0,949	1 417	1,091
35	-	-	8 152	0,886	33 764	1,002	45 905	1,188	7 168	1,239	867	1,416
40	* 194	0,778	* 5 779	1,348	23 598	1,363	35 030	1,505	10 271	1,614	* 4 742	1,637
45			1 697	1,902	6 915	1,904	22 991	1,873	4 449	1,920	* 2 866	2,061
50			* 408	2,103	3 034	2,388	9 465	2,264	5 164	2,430	1 506	2,378
55					784	2,756	* 1 445	2,410	909	2,908	-	-
60					* 153	3,405	* 154	2,539	* 310	2,832	* 416	4,447
TOTAL	39 790	0,165	103 706	0,485	135 750	0,899	142 852	1,367	32 340	1,644	13 763	1,628

\* Echantillon insuffisant pour que le résultat soit significatif



## Peupleraies

Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone : I 214

Catégorie de diamètre cm	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 à 34 ans	
10	7 398	0,039	* 764	0,033	* 138	0,029	283	0,032				
15	22 562	0,090	* 4 237	0,100	* 236	0,140	732	0,149				
20	16 593	0,185	25 629	0,203	4 276	0,267	1 348	0,277				
25	* 9 637	0,333	40 229	0,341	3 728	0,411	* 1 507	0,417				
30	3 384	0,568	28 530	0,560	9 738	0,608	* 2 581	0,723	629	0,962		
35	* 589	0,725	12 299	0,820	11 820	0,822	3 258	0,856	1 245	1,250		
40			3 866	1,176	5 860	1,248	2 997	1,349	1 765	1,535	* 278	1,500
45			* 985	1,839	* 2 676	1,869	* 1 960	1,882	962	2,101	-	-
50					* 2 337	2,368	* 1 916	2,206	538	2,158	835	2,759
55					369	2,290	* 413	2,237	* 164	2,835	-	-
60					* 140	3,500			270	3,126	* 278	3,777
65											* 278	4,356
TOTAL ou MOYENNE	60 163	0,182	116 538	0,452	41 319	0,908	16 995	1,098	5 573	1,680	1 669	2,985

\* Echantillon insuffisant pour que le résultat soit significatif, mais contribuant aux calculs des totaux et des moyennes.

## Peupleraies

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

## Autres clones

Catégorie de diamètre cm	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 à 34 ans	
10	27 591	0,028	7 647	0,041	* 1 175	0,027						
15	20 613	0,084	18 338	0,096	* 5 590	0,112	* 3 026	0,158				
20	11 639	0,186	17 086	0,204	* 20 571	0,265	* 9 730	0,285	* 783	0,327	* 597	0,342
25	1 369	0,295	21 596	0,361	21 362	0,403	25 419	0,487	2 779	0,674	1 305	3,476
30			10 119	0,537	28 487	0,599	35 911	0,748	8 464	0,779	2 736	0,772
35			3 973	0,688	25 674	0,895	69 640	1,032	* 7 733	1,285	* 2 595	1,063
40			1 442	0,972	19 662	1,218	50 387	1,377	10 240	1,507	* 1 334	1,085
45					* 4 043	1,728	29 005	1,824	14 730	1,945	* 1 735	1,851
50					* 1 231	2,152	9 709	2,282	8 037	2,437	* 2 852	2,592
55							* 802	2,722	2 695	2,947	* 1 163	3,147
60									* 135	3,259	* 945	3,652
65									* 270	3,337	* 198	3,490
70											* 198	4,177
TOTAL ou MOYENNE	61 212	0,083	80 201	0,285	127 795	0,691	233 629	1,117	55 826	1,605	15 658	1,684

\* Echantillon insuffisant pour que le résultat soit significatif, mais contribuant aux calculs des totaux et des moyennes.

Île-de-France - Tableau 20

Formations arborées

Arbres épars dans les landes et dans les terrains agricoles

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (1)		Taillis (2)	Volume total m <sup>3</sup>
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m <sup>3</sup>	Volume m <sup>3</sup>	
Chêne	60	3 500	400	3 900
Frêne	41	2 300	1 900	4 200
Châtaignier	8	800	-	800
Robinier	-	-	200	200
Ormes	8	1 700	-	1 700
Saules	8	900	2 300	3 200
Noyer	17	800	500	1 300
Peupliers non cultivés	8	2 000	-	2 000
Autres feuillus (3)	41	1 200	2 700	3 900
Cèdre de l'Atlas	16	1 400	-	1 400
<b>T O T A L</b>	<b>207</b>	<b>14 600</b>	<b>8 000</b>	<b>22 600</b>

(1) Arbres ni têtards, ni d'émonde

(2) Taillis normal et taillis perché des têtards

(3) Merisier, petits érables, bouleau, grands érables, tremble

Île-de-France - Tableau 21

Formations arborées

Haies (1)

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (2)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (3)	Volume total m <sup>3</sup>
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres en centaines	Volume m <sup>3</sup>	Volume m <sup>3</sup>	
Chênes pédonculé et rouvre	332	18 100	7	100	18 000	36 200
Châtaignier	-	-	26	2 400	4 000	6 400
Frêne	149	7 300	-	-	11 300	18 600
Bouleau	-	-	-	-	4 000	4 000
Robinier	20	800	-	-	100	900
Grands érables	92	3 700	-	-	2 800	6 500
Orme	40	1 600	-	-	10 400	12 000
Saules	19	2 000	65	10 000	10 800	22 800
Peupliers non cultivés	78	8 300	-	-	600	8 900
Autres feuillus (4)	456	27 700	67	2 200	33 700	63 600
Pin sylvestre	141	1 600	-	-	-	1 600
<b>T O T A L</b>	<b>1 327</b>	<b>71 100</b>	<b>165</b>	<b>14 700</b>	<b>95 700</b>	<b>181 500</b>

(1) Il s'agit des haies contenant des arbres recensables à l'exclusion des lignes de broussailles sans arbres (rappel de la longueur totale : 1 250 m)

(2) Arbres ni têtards, ni d'émonde

(3) Taillis normal et taillis perché des têtards

(4) Aunes, petits érables, merisier, fruitiers, noyer, tilleul, tremble

Île-de-France - Tableau 22

Formations arborées

Alignements (1)

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de forme futaie (2)		Arbres d'autres types	Volume total m <sup>3</sup>
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m <sup>3</sup>	Volume m <sup>3</sup>	
Peupliers cultivés (3)	773	56 500	12 000	68 500
Peupliers non cultivés	245	7 500	34 100	41 600
Frêne	18	700	3 200	3 900
Ormes	1	100	300	400
Robinier	-	-	100	100
Grands érables	60	8 900	3 100	12 000
Marronnier	8	1 600	-	1 600
Platane	60	6 300	9 800	16 100
Tilleul	11	2 600	-	2 600
Autres feuillus (4)	2	-	500	500
Epicéa	1	-	-	-
<b>T O T A L</b>	<b>1 179</b>	<b>84 200</b>	<b>63 100</b>	<b>147 300</b>

(1) Il s'agit de tous les alignements d'arbres, de forme de futaie ou non, comme les alignements de peupliers de clones cultivés en terrain agricole pour la production de bois, les alignements des bords des routes et des canaux

(2) Arbres de forme de futaie non émondés

(3) L'accroissement courant n'a pas été calculé, mais l'accroissement moyen des peupliers de clones cultivés en alignement s'élève à 2 700 m<sup>3</sup>/an

(4) Chênes rouvre et pédonculé, saules, tremble

N. B. La longueur des alignements a été calculée à 1 204 km en Île-de-France

#### IV - ANALYSE DES RESULTATS

Les tableaux qui précèdent traduisent, pour l'essentiel, la situation forestière de l'Île-de-France en 1978-79 ; en voici les principaux résultats relatifs :

- ❖ à l'utilisation du sol,
- ❖ aux différents constituants de la forêt : essences prépondérantes, types de peuplement, structures forestières,
- ❖ au volume, à l'accroissement et à la production des peuplements,
- ❖ aux deux essences principales : chêne et pin sylvestre,
- ❖ à la structure forestière relative au taillis.

N.B. : Pour bien suivre la présente analyse, il est recommandé de se reporter aux définitions données au début du chapitre III - RESULTATS PRINCIPAUX DE L'INVENTAIRE.

##### 1 - UTILISATION DU SOL

Avec une superficie territoriale de 1 206 542 ha dont 260 380 ha boisés, l'Île-de-France a un taux de boisement de 21,6 %. Ce taux varie cependant dans des proportions assez importantes selon les régions forestières puisqu'il passe de 3,2 % dans la petite région forestière de la Champagne crayeuse en Seine-et-Marne à 51,4 % dans le Pays de Fontainebleau.

Les statistiques établies à différentes époques indiquaient la situation suivante pour les forêts franciliennes :

❖ Statistique forestière de 1878	206 699 ha
❖ Enquête DAUBREE (1904-1908)	223 193 ha
❖ Cadastre 1908	224 088 ha
❖ Cadastre 1948	244 045 ha
❖ Cadastre 1961	247 397 ha

Malgré la diversité des sources des chiffres précédents, l'augmentation de la surface boisée de l'Île-de-France ne semble pas douteuse, elle aurait été de l'ordre de 20 %.

La surface totale boisée de 260 380 ha comprend :

- ❖ 236 948 ha de forêts de production (soit 91 % du total), dont 11 576 ha de boqueteaux et bosquets (formation boisées de moins de 4 ha), soit un taux de 4,9 %.

- ❖ 23 432 ha de forêts improductives. L'importance de ces formations sans but principal de production (soit 9 % du total), d'agrément en très grande majorité, est consécutive au besoin, toujours croissant, en espaces verts de l'énorme population de la région parisienne.

N.B. : compte-tenu de l'existence de 120 ha de coupes rases de moins de 5 ans sans régénération (répertoriés en Île-de-France Ouest), l'analyse des formations boisées de production qui suit ne portera que sur 260 579 ha.

La surface totale boisée se répartit ainsi par catégorie de propriété :

❖ Domanial	66 349 ha	25,0 %
❖ Communal et autres personnes morales	3 943 ha	1,5 %
❖ TOTAL soumis au régime forestier	70 292 ha	27,0 %
❖ Particulier	190 088 ha	73,0 %

On remarquera la prépondérance de la forêt privée et, dans ce qui est soumis au régime forestier, la prééminence de la forêt domaniale (94 % du soumis). Cette répartition des forêts est quasiment identique en Île-de-France Ouest et en Seine-et-Marne.

Les landes et friches occupent 9 899 ha, soit 0,8 % de territoire francilien, ce qui est minime.

Les peupleraies en plein occupent 6 730 ha.

Les terrains improductifs couvrent une surface de 216 360 ha, soit 17,9 % du territoire francilien. Mais cette proportion passe à 26 % pour l'Île-de-France Ouest (161 088 ha) et à 80 % pour Paris et la Petite-Couronne (60 706 ha). Dans cette même zone les forêts d'agrément totalisent une surface de 3 055 ha, soit 41 % de la surface boisée qui ne représente que 10 % du territoire de Paris et la Petite-Couronne (7 514 ha).

## 2 - CONSTITUTION DE LA FORET

### 2.1 - Essences prépondérantes

L'importance, par régimes de propriété, des diverses essences prépondérantes, donnée par les tableaux 7 et 9, est condensée dans les tableaux ci-après :

Propriété	Feuillus		Conifères		Ensemble	
	ha	%	ha	%	ha	%
Soumise au régime forestier	56 400	80,9 %	13 330	19,1 %	69 730	100 %
Non soumise au régime forestier	151 030	90,6 %	15 620	9,4 %	166 650	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>207 430</b>	<b>87,8 %</b>	<b>28 950</b>	<b>12,2 %</b>	<b>236 380</b>	<b>100 %</b>

Les peuplements feuillus sont largement majoritaires, toutes propriétés confondues, et encore plus en forêt privée. Les conifères sont plus représentés en forêt soumise qu'en forêt privée, mais sont dans l'ensemble peu présents.

Essences	Propriété		
	Soumises	Non soumises	Toutes
Chêne	62 %	60 %	61 %
Autres feuillus	19 %	31 %	27 %
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>81 %</b>	<b>91 %</b>	<b>88 %</b>
Pin sylvestre	14 %	8 %	10 %
Autres conifères	5 %	1 %	2 %
<b>TOTAL CONIFERES</b>	<b>19 %</b>	<b>9 %</b>	<b>12 %</b>

Le chêne (rouvre et pédonculé) est l'essence la mieux représentée, aussi bien en forêt soumise qu'en forêt privée. Les autres feuillus que l'on trouve dans les forêts franciliennes sont le

hêtre, surtout dans les forêts soumises, le châtaignier souvent en forêt privée, puis viennent le frêne et le bouleau.

Il s'avère que la prépondérance des chênes se retrouve tant dans la futaie que dans le mélange futaie-taillis. Pour la partie taillis et en Île-de-France Ouest, l'essence dominante est le châtaignier (28 %), suivi des chênes (20 %), puis du bouleau (19 %) et du charme (15 %).

Le résineux le plus abondant est le pin sylvestre, il représente plus des trois quarts des résineux en forêt soumise, l'ensemble des résineux y étant plus présent qu'en forêt privée.

## 2.2 - Types de peuplement

Les six types de peuplement inventoriés ont été regroupés en 5 groupes, pour l'ensemble de la région francilienne.

L'étude des surfaces des types de peuplement donne la répartition suivante :

Types de peuplement	Surface pour l'Île-de-France	% pour l'Île-de-France	% pour l'Idf Ouest	% pour la Seine-et-Marne
Mélange futaie-taillis	128 510 ha	54,4 %	62,1 %	46,9 %
Taillis	37 490 ha	15,9 %	22,3 %	9,6 %
Peuplements morcelés et marginaux, y compris les bois de ferme	36 450 ha	15,4 %	9,4 %	21,3 %
Futaie de feuillus	20 630 ha	8,7 %	2,1 %	15,1 %
Futaie de conifère	13 300 ha	5,6 %	4,1 %	7,1 %
TOTAL	236 380 ha	100 %	100 %	100 %

Plus des deux tiers des forêts sont des mélanges futaie-taillis ou bien de simples taillis. Cette disproportion est encore plus accentuée en Île-de-France Ouest et atteint presque 85 %. Le seul mélange futaie-taillis dépasse la moitié des surfaces boisées de la région francilienne.

En Seine-et-Marne, les bois de ferme ont été inventoriés en tant que tel, ils représentent 16,6 % de la surface boisée du département et 23,1 % des forêts privées.

Les futaies de feuillus ou de résineux couvrent une faible surface, moins de 14,3 % de la surface boisée de production d'Île-de-France. Son taux est encore plus faible en Île-de-France Ouest puisqu'il n'atteint pas les 7%. Il est pratiquement insignifiant en forêt privée, entre 3 et 4 % des forêts franciliennes.

En forêt soumise au régime forestier, les peuplements marginaux et forêts mosaïques sont également très peu représentés, moins de 3 % pour l'ensemble de la région francilienne.

## 2.3 - Structures élémentaires

Les structures forestières élémentaires bien que portant le même nom que certains types de peuplements sont des entités inventoriées différemment. Le type de peuplement, qui tient compte des essences, du traitement appliqué à la forêt, de l'aspect général du peuplement et de sa configuration, est défini sur une surface assez vaste, de l'ordre de l'hectare.

Au contraire, la structure du peuplement est déterminée au point d'inventaire. Elle ne tient pas compte des boisements morcelés, des types de peuplements marginaux ou en mosaïque, des boisements lâches, ni des bois de ferme tels qu'ils ont été définis en Seine-et-Marne. La structure forestière élémentaire se rapporte seulement à l'aspect physionomique de la forêt au point d'inventaire : essences en place, présence de la futaie, du taillis ou d'un mélange des deux.



Le tableau ci-après, à 3 entrées, donne les surfaces des structures forestières élémentaires, avec les pourcentages, en fonction de l'essence principale feuillue ou résineuse et de la nature juridique de la propriété :

Structure forestière élémentaire	Structure juridique	Forêt feuillue		Forêt résineuse		Ensemble	
		Ha	%	Ha	%	Ha	%
Futaie	Soumis	18 660		10 980		29 640	
	Non soumis	12 640		7 450		20 090	
	Total	31 300		18 430		49 730	21 %
Mélange futaie-taillis	Soumis	31 940		2 350		34 290	
	Non soumis	90 180		8 180		98 360	
	Total	122 120		10 530		132 650	56 %
Taillis	Soumis	5 810		-		5 810	
	Non soumis	48 190		-		48 190	
	Total	54 000				54 000	23 %
TOTAL	Soumis	56 410	81 %	13 330	19 %	69 740	100 %
	Non soumis	151 010	91 %	15 630	9 %	166 640	100 %
	Total	207 420	88 %	28 960	12 %	236 380	100 %

Il ressort du tableau précédent :

- ❖ L'importance de la structure forestière élémentaire du mélange futaie-taillis, soit un plus de la moitié de la forêt francilienne. Les deux autres structures élémentaires du taillis simple et de la futaie pure sont presque à égalité et voisines chacune du quart ou du cinquième de la forêt d'Île-de-France.
- ❖ En forêt soumise, la structure futaie arrive juste après la structure du mélange futaie-taillis. Le taillis y est très peu représenté.
- ❖ Au contraire, en forêt privée, si le mélange futaie-taillis domine largement, la futaie pure est peu représentée au détriment du taillis simple.
- ❖ La forêt résineuse ne couvre que 12 % des forêts franciliennes. Cette proportion est encore plus faible dans les forêts privées, alors qu'il faut compter un hectare de résineux pour quatre hectares de feuillus en moyenne dans les forêts soumise.

Il est vérifié par ailleurs que chaque structure forestière élémentaire est dominante dans le type de peuplement correspondant, dans tous les cas à plus des trois quarts de la surface des forêts. Le solde correspond à la répartition des 3 structures forestières élémentaires dans les types des peuplements marginaux, morcelés et lâches, soit un peu plus de 36 000 ha qui représentent 15 % des forêts d'Île-de-France.

### 3 - VOLUMES, ACCROISSEMENTS, PRODUCTIONS, RECOLTE

#### 3.1 - Volumes, accroissements, productions

Le tableau suivant résume les principaux résultats quantitatifs de l'inventaire : volume de bois sur pied, accroissement courant annuel (moyenne calculée sur les cinq années qui précèdent le passage de l'inventaire) et production brute (somme de l'accroissement courant et du recrutement). Ces volumes concernent l'ensemble de formations boisées de production franciliennes, soit 236 380 ha, dont 69 700 ha de forêts soumises et 167 680 ha de forêts privées.

Formations boisées de production	Feuillus	Conifères	Ensemble	
			Quantité	M <sup>3</sup> /ha
<b>A ) Volume (en milliers de m<sup>3</sup>)</b>				
Forêts soumises	9 841,4	1 491,2	11 332,6	162,6
Forêts privées	18 991,3	1 339,3	20 330,6	121,3
Ensemble	28 832,7	2 830,5	31 663,2	134,0
<b>B ) Accroissement (m<sup>3</sup>/an)</b>				
Forêts soumises	207 100	50 600	257 700	3,7
Forêts privées	571 450	44 750	616 200	3,7
Ensemble	778 550	95 350	873 900	3,7
<b>C ) Production brute (m<sup>3</sup>/an)</b>				
Forêts soumises	225 350	53 400	278 750	4,0
Forêts privées	630 200	48 300	678 500	4,1
Ensemble	855 550	101 700	957 250	4,1

On peut constater que la forêt privée, qui représente en surface 71 % des forêts de production, contient seulement 64 % du volume de bois sur pied, mais fournit tout de même 71 % de la production brute. Cela peut s'interpréter par le fait que la forêt privée contient plus de taillis simple que la forêt soumise.

La production nette peut être obtenue en retranchant la mortalité de la production brute. Cette mortalité a été inventoriée dans le tableau ci-après :

	Île-de-France Ouest	Seine-et-Marne	Ensemble
Forêts soumises	7 300 m <sup>3</sup> /an	8 000 m <sup>3</sup> /an	15 300 m <sup>3</sup> /an
Forêts privées	22 000 m <sup>3</sup> /an	24 000 m <sup>3</sup> /an	46 000 m <sup>3</sup> /an
<b>TOTAL</b>	<b>29 300 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>32 000 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>61 300 m<sup>3</sup>/an</b>

Cette perte qui correspond aux chablis et à la mortalité naturelle des peuplements représente 6,4 % de la production brute annuelle. Elle n'est donc pas négligeable et se chiffre en moyenne à 0,26 m<sup>3</sup>/ha/an. La mortalité est plus faible dans les forêts soumises que dans les forêts privées. Cela tient au fait vraisemblablement que les chablis sont le plus souvent exploités et font ainsi partie de

la production nette. Les pertes en résineux s'élèvent à 2 000 m<sup>3</sup>/an et celles des feuillus à 59 300 m<sup>3</sup>/an.

La production nette francilienne s'élève donc à 895 950 m<sup>3</sup>/an, dont 99 700 m<sup>3</sup>/an pour les résineux et 796 250 m<sup>3</sup>/an.

### 3.2 - Récolte

Si l'on rapproche les chiffres de la production nette à ceux de l'exploitation forestière pour la période de 1974 à 1978, en excluant les peupliers, on constate un gros déficit de prélèvement. Cela représente seulement 42 % de la production nette, calculée sur la moyenne 1974-78, qui est de 378 720 m<sup>3</sup> rond de bois exploité toutes catégories confondues (peuplier exclus).

Pour la partie Île-de-France Ouest seulement, des études complémentaires ont porté sur les essences principales et les structures de taillis.

## V - PRECISION DES RESULTATS

Le calcul des erreurs résultant de l'échantillonnage réalisé au cours des deux phases de l'inventaire francilien tient compte notamment des déclassements intervenus entre les résultats de la photo-interprétation et les contrôles sur le terrain et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Ce calcul a donné les résultats suivants pour l'ordre de grandeur de l'erreur relative ayant deux chances sur trois de ne pas être dépassée pour l'ensemble des formations boisées de production et par nature de propriété.

Propriétés	Surface (ha) Tableau n°2	Volume (m <sup>3</sup> ) tableau n°10	Accroissement (m <sup>3</sup> ) tableau n°11
Forêt soumise	69 747 ± 0,8 %	11 332 600 ± 3,2 %	257 700 ± 3,3 %
Forêt privé	167 201 ± 2,3 %	20 330 600 ± 3,6 %	616 200 ± 3,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>346 948 ± 1,5 %</b>	<b>34 663 200 ± 2,6 %</b>	<b>973 900 ± 2,6 %</b>

Les superficies officielles des terrains soumis au régime forestier étant tenues pour exactes (sauf évidence contraire), les erreurs indiquées en ce qui les concerne sont relatives aux seules parties boisées de ces terrains.

Il convient de préciser qu'il est tenu compte de la composante attribuable à la variance des superficies dans le calcul des erreurs relatives aux volumes et aux accroissements.

Les résultats ci-dessus ont été obtenus à partir de l'interprétation de 29 224 points-photos, dont 6 254 pour les seules formations boisées de production et 581 pour les landes et certains terrains agricoles ou improductifs.

Il a été utilisé pour les différents inventaires les nombres suivants d'unités de sondage (placettes circulaires, segments ou carrés) :

- ❖ 2 667 placettes pour les formations boisées de production,
- ❖ 427 placettes pour les landes et les friches et certains terrains agricoles ou improductifs,
- ❖ 97 placettes pour les arbres épars dans les landes et les terrains agricoles,
- ❖ 126 segments pour les haies boisées,
- ❖ 329 carrés pour les alignements,
- ❖ 592 placettes pour les peupleraies.